

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3796 - LUNDI 3 AOÛT 2020

## MARCHÉ DE CHANGE

# La « manipulation » bat son plein

Le gouverneur de la Banque centrale du Congo (BCC), Deogratias Mutombo, pointe un doigt accusateur en direction des sociétés de téléphonie mobile responsables, selon lui, des fortes volatilités du franc congolais. Par ailleurs, il

promet des sanctions en cas de persistance du jeu de manipulation » du taux de change par les sociétés de téléphonie mobile, à travers leurs services de mobile money, sans se référer à l'autorité monétaire. Pour certains financiers, il ne

s'agit juste que d'une forme d'échappatoire. En effet, selon eux, l'on cherche plus des boucs émissaires car la BCC n'arrive pas visiblement à stabiliser le franc congolais sur le marché de change.

Page 3

## VIE DES PARTIS

# L'Anadéc soutient la pérennisation des acquis de Joseph Kabila



Quelques personnalités à la journée de sensibilisation des jeunes

L'organisation des élections, la reconstruction du pays, la refondation d'un Etat de droit et démocratique et la toute première passation pacifique du pouvoir en RDC où l'on voit les présidents sortant et entrant assis côte

à côte sont là les acquis que la jeunesse doit pérenniser pour le développement d'un Congo fort et uni. Cet appel au patriotisme légué par Joseph Kabila a été lancé, le 30 juillet, par Aggée Aje Matembo Toto, en sa

qualité d'autorité morale de l'Alliances des nationalistes pour la démocratie et l'émergence du Congo (Anadéc), parti allié au FCC au cours d'une matinée organisée par les jeunes kabilistes.

Page 4

## CONJONCTURE NATIONALE

# La dépréciation du franc congolais dépasse les 15 % à la fin juillet 2020



Quelques billets de Franc congolais

Rien ne va changer dans l'actuelle politique du comité de politique monétaire de la BCC, ont conclu les experts lors de la dernière ses-

sion extraordinaire. A la date du 28 juillet, le taux cumulé de dépréciation du franc congolais a franchi la barre des 15 %, contre 2,94 % pour l'ensemble de l'année 2019. Pour la première fois, le taux parallèle est bien passé au-dessus de la barre des 2000 FC pour un dollar américain. Une descente aux enfers qui devrait se poursuivre, avec un taux projeté de plus de 2600 FC pour le dollar dans un très proche futur, a averti l'ancien Premier ministre, Augustin Matata Ponyo.

Page 3

## JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME AFRICAINE

# Rafmed dénonce la disparité du genre dans les médias



La présidente du Rafmed, Josette Bulamatadi Kaya

la célébration de cette année se focalise sur le thème « Unité dans la diversité, lutte contre le racisme et la covid-19, autonomisation de la femme ». La célébration de cette journée offre l'opportunité au Réseau africain des femmes des médias (Rafmed) de porter sa voix pour défendre les intérêts des Africaines en général et ceux des médias en particulier. En dépit des avancées réalisées dans l'amélioration des conditions de la femme à travers le continent, Rafmed dénonce les disparités du genre dont sont victimes les femmes des médias.

Page 4

## CLASSEMENT REPUTATION POLL INTERNATIONAL

## Félix Tshisekedi, l'un des deux présidents les plus réputés d'Afrique

Reputation Poll International, l'une des principales sociétés mondiales de gestion de la réputation, a publié la liste 2020 des cent Africains les plus réputés. En termes de gouvernance, la liste comprend deux présidents africains, dont Félix Tshisekedi, un vice-président et des décideurs.



La liste de Reputation Poll International comprend quarante-sept femmes et cinquante-trois hommes de divers secteurs : Leadership, divertissement, plaidoyer, éducation et affaires. Les critères de sélection sont l'intégrité, la visibilité et l'impact. Parmi les personnalités très importantes figurant sur la liste, il y a le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed, Le Dr Paul Enenche du Nigéria, le Pr sud-africain Wiseman L. Nkuhlu, chancelier de l'université de Pretoria et président de Rothschild (SA); l'économiste guinéen Cellou Dalein Diallo et la Camerounaise Vera Songwe, secrétaire exécutive de la Commission

économique des Nations unies pour l'Afrique.

Sur la gouvernance: la liste comprend deux présidents africains, à savoir Félix Tshisekedi et Paul Kagame, un vice-président, Jewel Howard Taylor, vice-présidente du Liberia et des décideurs. Dans le domaine des affaires: le Dr Precious Moloi-Motsepe de l'Afrique du Sud, Bethlehem Tilahun Alemu de l'Éthiopie et Folorunso Alakija du Nigéria sont présentées pour leurs travaux à travers le monde. Dans le domaine du leadership, la liste comprend le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, Yvonne Aki-Sawyer OBE de la Sierra Leone, Ngozi Okonjo Iweala du Nigeria et l'ancienne

Les photos des Africains les plus réputés vice-chancelière ghanéenne de l'université de Cape Coast, Jane Naana Opoku-Agyemang. D'autres grands Africains, comme le Dr congolais Denis Mukwege, sont repris sur la liste pour leur impact social et l'entrepreneuriat social, qui transforment les entreprises en Afrique et affectent la vie de manière positive. Reputation Poll, connu dans le monde entier pour son classement annuel des cent personnes les plus réputées sur Terre et des PDG les plus réputés dans divers pays, est également sur le point d'annoncer une nouvelle série de recherches sur les cent organisations caritatives les plus réputées.

Patrick Ndongidi

## FARDC

## Le Miss s'insurge contre l'indiscipline au sein de l'armée

Le mouvement exhorte les ministres de l'Intérieur et de la Défense nationale d'interdire la circulation des militaires armés au sein de la population, en laissant la police accomplir la tâche de sécurisation des personnes et de leurs biens.

Après le meurtre de douze personnes dans la nuit du 30 juillet à Sange, dans le Sud-Kivu, mais aussi la fusillade, par un militaire, le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire (Miss) s'insurge contre le manque des disciplines au sein des Forces armées de la RDC (Fardc). Le mouvement citoyen dit, en effet, trouver inconcevable que les militaires puissent se pro-

Tout en déplorant cette situation qu'elle qualifie d'inadmissible, cette structure citoyenne demande aux ministres chargés de la Défense et de l'Intérieur de bien jouer leur rôle. « Où serait donc la place de la police si les militaires doivent aussi être parmi les populations civiles avec leurs armes à feu ? » se demande le Miss dans une déclaration, en voulant démontrer, par cette question, le désordre auquel les deux ministres précités doivent trouver solution.

Le Miss a également indiqué qu'en réaction à ces meurtres commis de sang-froid par un militaire au quartier Rutanga et Kinanere dans la cité de Sange en territoire d'Uvira, la population a décidé de descendre dans la rue, le 31 Juillet. Dans cette manifestation, fait savoir cette ASBL, la population réclame la mutation immédiate de la brigade dans cette citée mais aussi le départ de la Monusco. Il est rappelé qu'un militaire des Fardc, en état d'ébriété, a tiré, le 30 juillet vers 20 h locales, dans la cité de Sange, plusieurs coups de feu, faisant au moins douze morts sur-le-champ et neuf autres personnes blessées.

Lucien Dianzenza

« Où serait donc la place de la police si les militaires doivent aussi être parmi les populations civiles avec leurs armes à feu ? » se demande le Miss dans une déclaration, en voulant démontrer, par cette question, le désordre auquel les deux ministres précités doivent trouver solution.

mener librement, avec armes et munitions, au sein de la population en état d'ivresse.

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

## Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayoulo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## MARCHÉ DE CHANGE

## La « manipulation » battrait son plein

Le gouverneur de la Banque centrale du Congo (BCC), Deogratias Mutombo, pointe un doigt accusateur en direction des sociétés de téléphonie mobile responsables, selon lui, des fortes volatilités du franc congolais. Par ailleurs, il promet des sanctions en cas de persistance de ce comportement.

Pour certains financiers contactés par la rédaction, il ne s'agit juste que d'une forme d'échappatoire. Selon eux, l'on cherche plus des boucs émissaires car la BCC n'arrive pas visiblement à stabiliser le franc congolais sur le marché de change. A en croire le gouverneur Deogratias Mutombo, il existe effectivement un « jeu de manipulation » du taux de change par les sociétés de téléphonie mobile, à travers leurs services de mobile money. Au cours des dernières années, ces services ont pris une ampleur sans précédent au sein de la société RD-congolaise au point de concurrencer directement les banques dans leur propre terrain. Cette montée en puissance du mobile fait

aujourd'hui des opérateurs de téléphonie mobile des acteurs incontournables dans le monde financier.

Comme le fait remarquer Deogratias Mutombo, les sociétés du secteur de la téléphonie mobile ne peuvent pas fixer à leur guise le taux de change sans se référer à la BCC. Dans son viseur, l'autorité monétaire épingle plusieurs opérateurs économiques, notamment les télécoms et même les miniers. Ces derniers doivent rapatrier

environ 60 % des revenus de leurs exportations, conformément à la réglementation. « Il faut qu'ils respectent aussi l'autorité de la réglementation du marché de change qu'est la Banque centrale. Il y a même un certain mépris pour la Banque centrale. Ce n'est pas normal », a-t-il déclaré. Il accuse particulièrement les télécoms d'afficher un taux de 2300 FC le dollar américain pour aguicher les clients. « La Banque centrale se ré-

serve le droit dorénavant de sanctionner toute personne qui s'adonne à la manipulation du taux de change. Pour ces sociétés de télécoms, la pénalité c'est 5% du chiffre d'affaires réalisé l'année précédente », a-t-il signifié.

Après un démarrage timide en 2012, le mobile money a enregistré une progression fulgurante même si, paradoxalement, il continue à afficher un taux de pénétration très faible, à peine 7 %. L'on estime

le nombre d'utilisateurs actifs à un peu plus de sept millions. Autres chiffres importants, 99 % des parts de ce marché gigantesque sont détenus par trois des principaux opérateurs, en l'occurrence Orange, Vodacom et Airtel. Il s'agit également d'un marché énorme par l'importance des fonds générés : quatre-vingts millions de dollars américains en 2019. Toutefois, les principaux freins à la totale émergence du mobile money sont à la fois culturels et techniques. Les utilisateurs ne tirent pas tous les avantages du mobile money. L'autre problème réel est l'absence de l'interopérabilité entre les opérateurs de téléphonie mobile.

**« Il faut qu'ils respectent aussi l'autorité de la réglementation du marché de change qu'est la Banque centrale. Il y a même un certain mépris pour la Banque centrale. Ce n'est pas normal », a-t-il déclaré.**

Laurent Essolomwa

## CONJONCTURE NATIONALE

## La dépréciation du franc congolais dépasse les 15 % à la fin juillet

Le taux n'a pas atteint les 3 % sur l'ensemble de l'année 2019. Même s'il s'observe toujours des « pressions » sur le marché des changes, la Banque centrale du Congo (BCC) compte maintenir son dispositif de politique monétaire tout en sollicitant un accompagnement de l'exécutif central.

Rien ne va changer dans l'actuelle politique du Comité de politique monétaire de la BCC, ont conclu les experts lors de la dernière session extraordinaire. A la date du 28 juillet, le taux cumulé de dépréciation du franc congolais a franchi la barre des 15 %, contre 2,94 % pour l'ensemble de l'année 2019. Pour la première fois, le taux parallèle est bien passé au-dessus de la barre des 2000 FC pour un dollar américain. Une descente aux enfers qui devrait se poursuivre, avec un taux projeté de plus de 2 600 FC pour le dollar dans un très proche futur, a averti l'ancien Premier ministre, Augustin Matata Ponyo.

Si les perspectives restent indiscutablement sombres, le comité de politique monétaire de la BCC note, pour sa part, « un ralentissement du rythme de dépréciation de la monnaie nationale sur les deux segments, indicatif et parallèle ». Il constate aussi « la poursuite de l'accélération du rythme de formation des prix intérieurs ». Le taux d'inflation s'établit, en glissement annuel, à 14,22 % contre 4,17 % à la période correspondante de l'année 2019. Toutefois, l'on est bien loin des fortes volatilités de fin mars 2020, qui a ouvert la voie à une accélération de la perte de valeur du franc congolais face au dollar américain avant le ralentissement enregistré depuis le début du troisième trimestre. Dans le registre de la politique monétaire, la BCC va maintenir « inchangé » son dispositif. Toutefois, elle sollicite un « accompagnement » du gouvernement de la République à travers des mesures draconiennes visant, par exemple, à resserrer la liquidité sur le marché.

Laurent Essolomwa

## ACTIONS SOCIALES

## Des projets pour le développement de la commune de Kimbanseke

Ces œuvres transcrivent la vision de Guillaume Kulonga Nana, initiateur de la fondation éponyme, qui se veut être un acteur dans l'amélioration du vécu quotidien des habitants de cette partie de la ville-province de Kinshasa.

Dans sa vision pour le développement de la commune de Kimbanseke, Guillaume Kulonga Nana conçoit plusieurs projets qu'il compte progressivement mettre en œuvre. Tous ces projets visent l'amélioration du social de la population de cette municipalité ainsi que de toute la capitale congolaise et du pays tout entier.

Cet ingénieur en Economie de Cergy Pontoise, docteur en économie de l'université de Paris Seine, ambitionne de devenir acteur principal du développement de Kimbanseke, avec des projets à court, moyen et long termes qui, à la fin, visent à faire de sa chère patrie, la République démocratique du Congo, un paradis terrestre.

Toute cette planification se réalise dans le cadre de la Fondation Kulonga, qui étale la vision de son promoteur, et qui œuvre essentiellement dans le secteur de santé pour tous, dans la formation ainsi que dans le micro-crédit et l'agriculture. L'actif de ce fils du terroir étale déjà quelques réalisations dans le cadre des infrastructures sociales de base dont un centre de santé au bénéfice de la population,



La maison communale de Kimbanseke. DR

qui offre des soins primaires gratuits.

Dans le cursus universitaire du visionnaire Guillaume Kulonga Nana, il est noté qu'il est également gradué en administration des affaires et sciences économiques, doublé d'une licence en économie-mathématiques de l'Université protestante au Congo. Alliant ses connaissances académiques à la pratique réelle sur le terrain, ce candidat à la députation provinciale de Kinshasa en 2018 est auteur de plusieurs publications scientifiques. Parmi ses visions, il veut apporter sa contribution dans la politique en intégrant les instances décisionnelles dans le but de recadrer la po-

Cet acteur de développement compte également partager son expérience avec la population de Kimbanseke et de ses environs, en vue de créer une synergie pour le développement de cette municipalité. Jeune, il lance un appel à la jeunesse pour intégrer sa vision et travailler pour l'avenir du pays. C'est dans cette optique qu'il compte organiser, dans les prochains jours, des forums dans cette municipalité pour partager sa vision de développement et implanter ainsi une base sur laquelle toute son action se fondera.

Lucien Dianzenza

## VIE DES PARTIS

## L'Anadéc soutient la pérennisation des acquis de Joseph Kabila

L'organisation des élections, la reconstruction du pays, la refondation d'un Etat de Droit et démocratique et la toute première passation pacifique du pouvoir en RDC où l'on voit les présidents sortant et entrant assis côte à côte sont là les acquis que la jeunesse doit pérenniser pour le développement d'un Congo fort et uni.

L'appel au patriotisme légué par Joseph Kabila a été lancé par Aggée Aje Matembo Toto, autorité morale de l'Alliance des nationalistes pour la démocratie et l'émergence du Congo (Anadéc) parti allié au FCC au cours d'une matinée organisée par les jeunes kabilistes, le jeudi 30 juillet, à laquelle ont pris part des ministres, vice-ministres et nombreuses personnalités de différents partis politiques, associations et mouvements de jeunes.

Aux dires d'Aggée Aje Matembo, Joseph Kabila Kabange a légué beaucoup de biens, matériels et tant d'autres. Ceux-ci, a-t-il expliqué, pourront être oubliés à la longue par les ennemis de ce pays. Pour ce faire, Aggée Aje Matembo a estimé que toutes les réalisations de Joseph Kabila se résument en un seul mot : « Le Kabilisme » qui, selon lui, reste l'unique valeur républicaine. « L'unique façon d'aimer son pays. Cet esprit d'amour a conduit Joseph Kabila à sacrifier sa jeunesse pour le bien-être du peuple. C'est par cet amour qu'il a



Quelques personnalités à la journée de sensibilisation des jeunes

**« L'unique façon d'aimer son pays. Cet esprit d'amour a conduit Joseph Kabila à sacrifier sa jeunesse pour le bien-être du peuple. C'est par cet amour qu'il a accepté l'installation effective de la démocratie, l'organisation des élections, la reconstruction du pays et la refondation d'un Etat de droit et démocratique ainsi que la toute première passation pacifique du pouvoir dans ce pays. C'est cet esprit d'aimer son pays qu'il faille incarner et apprendre. L'esprit de se sacrifier pour son pays », a déclaré l'autorité morale de l'Anadéc.**

accepté l'installation effective de la démocratie, l'organisation des élections, la reconstruction du pays et la refondation d'un Etat de droit et démocratique ainsi que la toute première passation pacifique du pouvoir dans ce pays. C'est cet esprit d'aimer son pays qu'il faille incarner et apprendre. L'esprit de se sacrifier pour son pays », a déclaré l'autorité morale de l'Anadéc.

Tout en invitant les jeunes à se servir du modèle Joseph Kabila, Aggée Aje Matembo croit fermement que la jeunesse est au bon endroit et au bon moment. « Au bon endroit parce que c'est là où on prône les valeurs républicaines. Cette jeunesse doit comprendre que nous sommes une référence parce que nous étions à l'école du kabilisme. C'est cette école que nous voulons pérenniser. Suivre nos pas sera une bonne chose pour l'avenir du pays, parce que c'est grâce au Kabilisme que nous pouvons défendre le pays », a-t-il conclu.

**Blandine Lusimana**

## JOURNÉE DE LA FEMME AFRICAINE

## Rafmed dénonce la disparité du genre dans les médias

Le continent africain célèbre, le 31 juillet de chaque année, la journée internationale de la femme africaine. Quoique peu médiatisée à travers le continent, la célébration de cette année se focalise sur le thème « Unité dans la diversité, lutte contre le racisme et la covid-19 », autonomisation de la femme.

La célébration de cette journée offre l'opportunité au Réseau africain des femmes des médias (Rafmed) de porter sa voix pour défendre les intérêts des femmes africaines en général et celles des médias en particulier. En dépit des avancées réalisées dans l'amélioration des conditions de la femme à travers le continent, le réseau cher à Mme Josette Bulamatadi Kaya dénonce sans ambages les disparités du genre dont sont victimes les femmes des médias. « Consciente que les médias constituent un quatrième pouvoir qui a pour mission d'informer, de former et d'éduquer la population, les femmes des Médias décrivent les disparités du genre caractérisées par une sous représentativité des femmes dans les instances de prise de décision et la non-prise en compte des besoins fondamentaux de celles-ci » a-t-elle déclaré dans son discours.

Tout en encourageant les femmes à la solidarité, à la collaboration et aux différents médias de soutenir l'émer-



La présidente du Rafmed, Josette Bulamatadi Kaya

gence et les compétences féminines, la présidente du Rafmed croit fermement que « le développement du continent africain passe par l'accompagnement des femmes africaines, car la femme a une force de vie incroyable et une

énergie formidable qu'il faut structurer en vue d'en tirer profit pour le développement du continent ».

C'est la raison pour laquelle, Rafmed se donne comme mission principale de défendre et de promouvoir les intérêts professionnels, l'image et la place des femmes des médias et aussi ceux de toutes les autres catégories des femmes dans les médias en RDC et en Afrique. Rafmed s'engage également à lutter contre toute sorte d'injustice, d'inégalités ainsi que l'immoralité sociale faites à l'égard des femmes. Combattre toute forme de discrimination, harcèlement et violences faits à l'égard des femmes

Rafmed salue la bravoure de toutes les femmes africaines

qui ont été au front pour militer en vue de l'émancipation et de la participation de la femme africaine dans la gestion de la chose publique. Allusion faite aux icônes africaines comme Anne Zinga, reine du Ndongo et du Matamba en Angola au 17<sup>e</sup> siècle, Kimpa Mvita appelée aussi Jeanne d'Arc du Kongo brûlée vive au 18<sup>e</sup> siècle à cause de sa foi émancipatrice sur un continent en proie à l'oppression, Taytu Betul, cheffe de guerre et lumière de l'Éthiopie, dont la capitale est Adis-Abeba fondée par cette femme guerrière. Cette impératrice avait joué un rôle fondamental dans la victoire éthiopienne face à l'invasion italienne en 1896.

Pour rappel, la journée internationale de la femme africaine tire son origine de la première conférence des femmes africaines tenue le 31 juillet 1962 à Dar-es-Salam en Tanzanie et a été officiellement consacrée à l'occasion du premier congrès de l'organisation panafricaine des femmes qui s'est tenu à Dakar au Sénégal, le 31 juillet 1974.

**.B.L.**

**« Consciente que les médias constituent un quatrième pouvoir qui a pour mission d'informer, de former et d'éduquer la population, les femmes des Médias décrivent les disparités du genre caractérisées par une sous représentativité des femmes dans les instances de prise de décision et la non-prise en compte des besoins fondamentaux de celles-ci » a-t-elle déclaré dans son discours.**

## TSHOPO

## Olpa se réjouit de la libération d'un journaliste à Kisangani

L'ONG appelle les autorités de cette province à créer un climat favorisant le développement d'une presse libre, consciencieuse et capable de jouer son rôle de quatrième pouvoir.

L'organisation indépendante de défense et de promotion de la liberté de presse, Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), a salué la libération d'Henri Likoko, éditeur de Publi-Kis, un journal paraissant à Kisangani, province de Tshopo. Tout en prenant acte de cet élargissement, l'ONG condamne néanmoins la procédure ayant conduit à l'incarcération du journaliste.

L'Olpa, qui fait remarquer que cette interpellation constitue une atteinte grave à la liberté de la presse et à la bonne administration de la justice garanties par la législation congolaise et les instruments juridiques relatifs aux droits de l'homme, appelle les autorités de cette province à créer un climat favorisant le développement d'une presse libre, consciencieuse et capable de



Le journaliste Henri Likoko

jouer son rôle de quatrième pouvoir.

Dans son communiqué du 31 juillet, cette association rap-

pelle, par ailleurs, que le journaliste Likoko, interpellé le 27 juillet, par huit éléments de la Police nationale congolaise

(PNC/Kisangani), sur ordre du ministre provincial de l'Intérieur, Jean Ntongo, alors qu'il rédigeait des articles de

presse dans une bureautique de la place. Il a été libéré, le 30 juillet, après trois jours de détention à la prison centrale de Kisangani et le paiement d'une caution de 40 mille francs congolais (l'équivalent de 20 dollars américains).

Henri Likoko, précise cette ONG, a été accusé d'outrage à l'autorité pour avoir tenté de rédiger un article de presse mettant en cause le ministre provincial Jean Ntongo, dans les préparatifs de l'échec du rassemblement du 28 juillet à Kisangani. Ce rassemblement qui a été brutalement dispersé par les forces de sécurité, note l'Olpa, a été appelé par un regroupement des mouvements citoyens locaux dénommé « Collectif Tshopo Telemo » exigeant le départ du gouverneur de la province de Tshopo, Walle Lufungula.

Lucien Dianzenza

# VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

**SCULPTURES**

**CÉRAMIQUES**

**PEINTURES**

**MUSIQUE**

L'art dans sa **Généralité**,  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso  
immeuble les manguiers (Mpiila)  
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

## COVID-19/ SAHEL

## Vingt millions de dollars d'aide

La tripartite, la Banque africaine de développement (BAD), le Haut commissariat pour les réfugiés (HCR), et le G5 Sahel s'engagent à soutenir les efforts de réduction des effets du coronavirus sur les réfugiés au Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad.

Ces trois organisations ont signé à Genève, Abidjan et Nouakchott, un accord tripartite prévoyant une aide de 20 millions de dollars pour la lutte contre la Covid-19 dans les cinq pays de la région du Sahel. Financé par le Fonds africain de développement (FAD), ce projet permettra aux pays du G5 (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) de renforcer leurs plans d'action nationaux pour prévenir la propagation de la Covid-19 et de limiter son impact social et économique dans cette région, menacée par la pandémie. Ce qui a provoqué une crise qui se superpose à de nombreuses autres. Les mesures envisagées seront mises en œuvre en priorité dans les zones les plus touchées par les conflits et la violence, caractérisées par une forte concentration de personnes déracinées et une présence limitée des institutions gouvernementales.

Le Sahel a enregistré 3,1 millions de réfugiés, de personnes déplacées, de rapatriés et de personnes menacées d'apatridie. La région compte 11.000 cas de Covid-19 et 468 décès. Les mesures d'urgence visant à faire barrière à la propagation de la covid-19 sont progressivement levées en raison du succès de son endiguement. Toutefois il faut renforcer la réponse sanitaire pour les communautés les plus vulnérables. « Pour les personnes qui ont fui la guerre et la violence au Sahel, et pour les pays d'accueil de ces réfugiés, la pandémie de Covid-19 a un impact dévastateur », a indiqué Kelly

Clements, Haute-Commissaire adjointe du HCR, signataire de l'accord. Pour elle, « cette contribution complète non seulement les efforts mondiaux visant à assurer un soutien financier et politique à la réponse humanitaire dans la région, mais elle témoigne également d'une forte solidarité avec les communautés qui accueillent les personnes contraintes de fuir ».

## Renforcement de l'aide alimentaire et sanitaire

Le projet de la BAD, du HCR et du G5 Sahel visera aussi à renforcer les dispositifs en place liés à l'alimentation et à la nutrition, dans une région où 5,5 millions de personnes sont menacées par l'insécurité alimentaire, selon les estimations des Nations unies. Pour le vice-président de la BAD chargé du développement et de l'intégration, Khaled Sherif, « cette opération renforcera les capacités des pays du G5 Sahel et leur permettra de soutenir le développement et les actions humanitaires dans la région et de compléter les mesures prises dans le cadre de l'Initiative de l'Alliance Sahel, ainsi que de soutenir les plus vulnérables ». Il assure que « par ce projet, la Banque contribuera à atténuer les effets socio-économiques négatifs de la crise de Covid-19 dans les pays du G5 Sahel, où les communautés sont déjà très vulnérables et confrontées aux conflits et à l'insécurité ».

Concernant le volet santé, le projet soutiendra les campagnes

de sensibilisation à la Covid-19, renforcera les infrastructures sanitaires, la surveillance épidémiologique, la gestion des cas, et il permettra l'acquisition de matériel médical et d'équipements essentiels pour la prévention, le contrôle et le traitement des patients atteints de la Covid-19. Pour le président du G5 Sahel, Mohamed ould Cheikh Ghazouani, « le Sahel requiert, plus que jamais, une attention accrue et coordonnée des États de la région et de la communauté internationale pour enrayer la spirale de la violence et créer ainsi un environnement propice à un développement socio-économique inclusif et durable ». Un exemple concret de mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés.

Le projet s'inscrit dans le cadre du mécanisme de réponse à la Covid-19 mis en place par la BAD, d'un montant de 10 milliards de dollars. La participation du HCR à ce projet sera conforme aux principes humanitaires de neutralité, d'impartialité et d'indépendance, a assuré l'agence onusienne. Ce type de partenariat est encouragé par le Pacte mondial sur les réfugiés, cadre de référence pour un partage des responsabilités plus prévisible et plus équitable. Ce projet est un exemple mis en œuvre pour servir de modèle à d'autres entités financières ou de développement pour s'engager à répondre aux besoins créés par les déplacements forcés durant la pandémie, souligne le HCR.

Noël Ndong

## TRAFIC AÉRIEN

## Réouverture des frontières en Afrique de l'Ouest

Plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest ont décidé de rouvrir leurs frontières, le 1er août, après cinq mois de fermeture en raison de la pandémie du coronavirus.

Par cette décision, les avions peuvent de nouveau circuler dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, à condition que leurs passagers aient réalisé un test PCR négatif.

Depuis la mi-mars, très peu d'avions ont pu décoller au Sahel central, excepté quelques vols cargos, militaires ou de rapatriement. A compter de ce samedi 1er août, le trafic devrait s'accélérer dans cette zone, car le Tchad, le Niger et le Burkina Faso rouvrent les frontières aériennes.

Les vols commerciaux pourront donc reprendre, à condition pour tous les voyageurs de présenter un test négatif au Covid-19 datant de moins de 72 heures, pour atterrir ou pour quitter ces pays. Il en va de même pour le Mali où les vols continentaux ont déjà repris, car les frontières aériennes sont rouvertes déjà depuis le 25 juillet. Tous les voyageurs au départ de Bamako doivent cependant aller faire un test auprès des services sanitaires maliens pour un coût de 35 000 FCFA.

Cependant, le flou demeure pour les vols vers l'Europe. Si les vols Air France devraient reprendre normalement à partir de ce 1er août, la France n'a pas officiellement rouvert ses frontières avec le pays.

La reprise du trafic aérien fait renaître, au sein des populations de cette partie du continent, un sentiment de soulagement et de crainte à cause du risque de propagation accélérée du nouveau coronavirus.

Dans le golfe de Guinée, le Togo était l'un des derniers pays de l'espace francophone à maintenir ses frontières aériennes fermées. Elles seront désormais ouvertes dès demain. Tous les voyageurs devront néanmoins se soumettre au test PCR à 40 000 FCFA payable lors de l'enregistrement sur une plateforme spécialisée.

Finalement, quasiment tous les pays de l'espace Cédéao rouvrent leur frontière aérienne, à l'exception du Nigeria. Les pays appliquent ainsi les recommandations de l'organisation africaine, qui préconisait fin juin une « ouverture coordonnée et progressive des frontières » afin « de relancer les économies des pays membres de la Cédéao ».

Josiane Mambou Loukoula

## INDÉPENDANCE DU BÉNIN

## Des festivités dans l'ombre

Le Bénin a célébré, le 1<sup>er</sup> août, ses 60 ans d'indépendance sans le défilé traditionnel, en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19.

L'indépendance du Bénin s'est déroulée de façon pacifique. Le premier août 1960, Hubert Maga proclamait à Porto-novo l'indépendance de la République du Dahomey.

Mais au cours des dix années qui ont suivi ces festivités, ce jeune Etat d'Afrique de l'ouest fut déchiré par des conflits opposant d'anciennes élites coloniales. En six ans, quatre coups d'État avaient déjà secoué le pays. Le Bénin, un temps surnommé « quartier latin de l'Afrique » pour la qualité de son enseignement, a ensuite été affublé du surnom « enfant malade de l'Afrique », à cause de ces coups d'État à répétition dans les années post-indépendance. « Il y a 60 ans, notre pays annonçait au monde, sa souveraine volonté de se construire en nation et de se déterminer en Etat libre. En ces instants où nous nous apprêtons à célébrer le souvenir de cette mémorable proclamation, il est de mon devoir de réitérer l'hommage de la nation à mes illustres prédécesseurs qui ont entrepris de poser les jalons de

l'édification et du développement de notre commune patrie », a déclaré Patrice Talon, dans son traditionnel discours à la nation, le 31 juillet, veille de la célébration des 60 ans de l'indépendance du Bénin. « La célébration de cette soixantième édition de notre Fête nationale intervient dans un contexte tout particulier, marqué par la pandémie de la COVID-19. C'est la plus grave crise sanitaire de notre temps. Elle se double d'une crise économique tout aussi préoccupante. Tous les pays y sont confrontés, le Bénin aussi. Mais très tôt, le gouvernement en a pris conscience et a engagé des actions hardies pour la contenir », a-t-il ajouté.

Il a dans son adresse renouveler la reconnaissance de la nation aux « valeureux bâtisseurs de regrettable mémoire » que sont Hubert Koutoucou Maga, Christophe Soglo, Sourou Migan Apithy, Justin Tométin Ahomadegbe, Tahirou Congacou, Maurice Kouandete, Alphonse Alley, Emile Derlin Zinsou, Paul Emile de Souza,

et Mathieu Kerekou. La même reconnaissance a été également adressée à Nicéphore Dieudonné Soglo et Thomas Boni Yayi.

Dans ce traditionnel discours, le président de la République a aussi salué les artisans, paysans, commerçants, salariés du secteur public comme du secteur privé, religieux ou acteurs politiques qui, affirme-t-il, sous la lumière des projecteurs ou dans l'ombre, contribuent à cette œuvre « passionnante et honorable ».

« Les hésitations qui souvent nous habitent, les erreurs qui caractérisent parfois nos choix, la crainte du changement qui nous cantonne quelques fois dans les acquis éphémères et insuffisants, ne doivent nullement nous stigmatiser et nous faire douter de notre capacité à nous développer nous aussi », a-t-il déclaré. Et de poursuivre : « Les expériences que notre cheminement nous a permis d'accumuler, doivent plutôt constituer la rampe de lancement vers ce développement certain et durable dont nous

révons depuis 60 ans. Pour ce faire, nous devons assumer notre devoir d'inventaire avec lucidité, pour surmonter avec courage et responsabilité les difficultés de parcours ». En effet, pour assurer le développement de ce pays, Patrice Talon préconise des réformes majeures déjà entamées par le gouvernement depuis bientôt cinq ans. « Les résultats déjà perceptibles, de plus en plus appréciés et salués à l'international, traduisent la pertinence de l'option en faveur d'une vision claire pour le développement de notre pays et d'une gouvernance rigoureuse dans tous les secteurs, débarrassée de la corruption, des détournements et de la prévarication », a souligné le premier citoyen béninois, avant d'ajouter, « c'est ce qui a permis à notre pays, dans le cadre de l'évaluation par la Banque mondiale des politiques et des institutions nationales en 2020, d'être classé 2<sup>ème</sup> du continent africain en matière de gestion économique ».

En 2019, le Bénin a été classé premier

des pays francophones d'Afrique en matière de transparence budgétaire, par une structure internationale d'enquête partenaire de la Banque mondiale, du FMI et de l'OCDE.

Cette rigueur dans la gouvernance a permis au pays, depuis le début de cette année, de sortir de la liste des vingt-cinq pays les plus pauvres de la planète et de quitter la catégorie des pays à faible revenu pour intégrer le groupe de ceux à revenu intermédiaire. Dans son discours, il se montre optimiste face à l'éradication et de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie de la population béninoise. « La pauvreté et la misère peuvent être éradiquées quand le travail devient une valeur et constitue la véritable source de revenu, quand l'anticipation, l'organisation, la méthode et la rigueur caractérisent la gouvernance et quand chacun répond de son action devant la loi », a indiqué le chef de l'Etat béninois, avant de souhaiter « bonne fête nationale à toutes et à tous ».

J.M.L.

## LOI ÉLECTORALE

## Mottom Mamoni pour le vote par anticipation des agents de la force publique

Le député de la deuxième circonscription électorale de Ouesso, dans le département de la Sangha, Léonidas Carrel Mottom Mamoni, a, lors d'un entretien avec la presse, salué l'initiative du gouvernement de proposer la révision de la loi électorale en insérant une disposition qui permet à la force publique de voter par anticipation. Selon le deuxième questeur de l'Assemblée nationale, l'avant-projet de loi transmis à la classe politique pour consultation et avis, consolide la légitimité des agents de la force publique à accomplir leur devoir citoyen.

**Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation a transmis à la classe politique, pour consultation et avis, un avant-projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi électorale du 10 décembre 2001, pour que soit intégré le vote des agents de la force publique deux jours avant le scrutin. Qu'est-ce que ce texte pourrait apporter dans le processus électoral?**

**Léonidas Carrel Mottom Mamoni (LCMM) :** La démocratie étant par définition un processus inachevé, le Congo tient à emboîter le pas au Togo, à la Guinée Bissau et d'autres pays qui ont expérimenté ce dispositif de vote par anticipation de la force publique. Cette expérience pour éviter des scènes de violences souvent décriées pendant l'exercice du droit de vote des militaires, gendarmes et policiers. En effet, ceux-ci devront se consacrer sereinement à la sécurisation des opérations électorales. Cette loi, une fois acceptée par la classe politique et adoptée par le Parlement, pourra être salutaire en vue des élections équitables, libres transparentes et sans violences au Congo.

En effet, la perfection, disons l'amélioration du processus électoral demeure une préoc-



cupation légitime et prioritaire de la classe politique toutes tendances confondues. Dans un contexte de suspicion et contestations permanentes, le vote de la force publique, tel que le préconise cet avant-projet de loi devrait interpeller au-delà la classe politique, les parlementaires que nous sommes. La prévention des conflits, la quête du consensus, afin d'améliorer notre processus électoral, tels sont les objectifs qui sous-entendent cet avant-projet de loi.

**LDB : La révision de la loi électorale passe par un vote**

**au Parlement. Une fois ce texte adopté en Conseil des ministres, êtes-vous prêts à le voter?**

**LCMM :** Avant-gardiste, cet avant-projet de loi a le mérite de poser la problématique. La représentation nationale est à ce titre saisie afin de doter notre pays d'une disposition légale qui vise, comme nous l'avons dit plus haut, la prévention des conflits. Cet avant-projet de loi vient donc à point nommé pour éviter des incidents souvent regrettables que le Congo a connus par le passé. Les cas de violences

et d'incivisme notoires déplorés lors des dernières consultations électorales à Okoyo, Kellé, Etoumbi, Tsaki ainsi qu'à Brazzaville et Pointe-Noire sont de belles illustrations pour donner quitus à cette nouvelle vision de la loi électorale.

Le droit de vote de la force publique est l'une des plus importantes réformes que la Révolution française de 1789 avait instaurée afin de doter celle-ci d'un statut particulier. Avant que la révolution ne crée le citoyen-soldat, elle créa avant tout le soldat-citoyen pour que les militaires soient des citoyens jouissant du droit de vote consacré comme principe fondamental de toute nation moderne et que les droits politiques des militaires soient un acquis à faire valoir.

C'est ainsi qu'en France, le droit de vote a été reconnu aux militaires le 17 août 1945 et le Code de la défense française énonce dans son article L4121-1 le principe selon lequel « les militaires jouissent de tous les droits et libertés reconnus aux citoyens. Toutefois, l'exercice de certains droits est interdit, soit restreint dans les conditions fixées par le présent code... »

**LDB : Quel appel lancez-vous à l'endroit de la classe politique congolaise?**

**LCMM :** Au regard de ce qui précède, il y a lieu ici de saluer

cette initiative du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation. La classe politique doit, à cet effet, faire preuve de maturité en donnant un avis positif à cette modification de la loi électorale afin d'atténuer progressivement les conflits entre les agents de la force publique, le personnel électoral et les électeurs civils pendant le déroulement des votes. Le parlement doit se saisir aussi de ce projet de loi pour un examen judicieux et donner quitus afin d'épargner à notre pays, les incidents malheureux et des crises récurrentes dues à la présence des hommes en uniforme dans l'exercice de leur droit au même moment que les électeurs civils dans les bureaux de vote.

Enfin, il sied de noter que la force publique a été instituée dans l'intérêt général, il serait de bon aloi qu'elle exerce son droit de vote quelques jours avant pour se consacrer entièrement en période électorale à la sécurisation des populations, des électeurs, du matériel de vote, du personnel commis à la tâche, des opérations y afférentes et à la défense du territoire national. L'adoption de cette loi sera à n'en point douter un gage essentiel pour des élections apaisées et crédibles.

*Propos recueillis par Parfait Wilfried Douniama*

## LE FAIT DU JOUR

## Sera-ce Bakayoko ?

L'élection présidentielle ivoirienne du 31 octobre prochain peut encore réserver des surprises. En particulier du côté de la majorité sortante où le président Alassane Ouattara, prié par ses partisans de se lancer dans la course après le décès de son dauphin désigné, Amadou Gon Coulibaly, fait encore durer le suspense. Le 29 juillet lors de la convention de son parti, le Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix-RHDP-, le chef de l'Etat a invoqué le deuil qu'il observe et renvoyé sa décision à un peu plus tard.

Avant plus tard, le président ivoirien est tout de même tenté de reprendre la main. En nommant Ahmed Bakayoko Premier ministre cumulativement avec ses fonctions antérieures de ministre de la Dé-

fense, Alassane Ouattara a peut-être lancé un ballon d'essai dans le ciel un peu nuageux de sa famille politique. Car mise à part la disparition de son fidèle compagnon mentionnée plus haut, la démission surprise de son vice-président Daniel Kablan Duncan ajoute à une avalanche de nouvelles pas toujours rassurantes pour le camp du président à seulement deux mois du scrutin.

A 55 ans, Ahmed Bakayoko est jeune et peut être la figure de rechange dont le RHDP a besoin pour répondre au débat en cours en Côte d'Ivoire sur l'âge des candidats les plus en vue, parmi lesquels l'ex-président Henri Konan Bédié. Puisque la fidélité fait aussi partie des clauses morales qui décident un plus ancien à laisser la place à un plus jeune, le nouveau Premier ministre est du cru de ces jeunes qui

suivent le président Ouattara depuis un assez long moment. Il peut donc être adoué par ce dernier.

Là par contre où les choses peuvent être vues autrement est le sentiment des autres fidèles du président vis-à-vis de Bakayoko. Aussitôt après le décès de l'ancien Premier ministre Gon Coulibaly, le message entendu à l'unisson au RHDP est que le chef de l'Etat est mis devant le fait accompli, qu'il ne peut pas déroger à sa responsabilité de porter les couleurs du parti, de le maintenir à flot au risque de le voir emporter par les vagues qui le soumettent à des oscillations incessantes.

De ce qui précède, on peut estimer le choix du président Ouattara conditionné par un seul impératif. Celui de voir son parti l'emporter devant ses adversaires qui s'organisent pour qu'il n'en soit pas ainsi. Dès lors, le temps du deuil et de la réflexion qu'il

a demandé à ses partisans devra lui permettre de mûrir sa décision. Président en poste, il peut utiliser ses réseaux pour consulter davantage et se faire des alliés.

Au fond, Alassane Ouattara ne se prononcera pour la candidature de quelqu'un d'autre de sa famille politique que s'il a la conviction que ce quelqu'un d'autre peut faire gagner son camp. Il peut se tromper sur son propre compte en se disant être personnellement l'homme qu'il faut au regard des enjeux de cette élection où un ancien président qui fut son allié est à ses trousses. Cela peut être un choix risqué, mais devant des adversaires qui pointent les échecs de ses dix années passées à la tête du pays, on peut penser qu'il n'y aura pas mieux pour défendre son bilan que Ouattara lui-même. Enfin, on ne sait jamais !

*Gankama N'Siah*

## TALENTS DU CONGO BY OSIANE

## Trois projets innovants récompensés

Les trois premiers lauréats sur dix concurrents ont été primés le 31 juillet à Brazzaville en présence du ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon juste Ibombo, et de la représentante adjointe du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Emma N'gouan-Anoh.

Les lauréats primés ont présenté des innovations dans le secteur de la santé. Une porte sur l'appareil automatique de lavage de mains conçu par Gilmar Mboundou Malanda, les deux autres respectivement sur un tunnel de désinfection par David Nzassi et un distributeur de gel hydro alcoolique autonome par Auguste Nguéleka. Ce qui concourt à la lutte contre la pandémie de Covid-19 étant donné l'état d'urgence sanitaire dans lequel nombre de pays se trouvent actuellement.

Dans le cadre de la première édition Talents du Congo by Osiane, ces trois projets primés ont été sélectionnés sur des échantillons de plus de 100 projets soumis. Parmi eux figurent dix projets retenus dans différents domaines : numérique, alimentation, environnement et l'agro-alimentaire... « Nous avons collecté près de 107 projets des personnes qui étaient sur le site de Brazzaville, Pointe-Noire, Ouesso. Ces derniers ont donc mis en lumière et exposé leurs projets afin de leur permettre de se faire connaître et par la suite les accompagner dans le développement d'un réel business. Le but ici n'était pas de donner de l'argent ni un prix mais plutôt de mettre en avant les talents congolais en relation avec le secteur



Photo de famille avec les trois premiers Lauréats/Adiac

économique et les accompagnés », a expliqué le président de l'association Pratic, Luc Missidimbazi.

#### Récompenses

Les trois premiers gagnants ont reçu des enveloppes selon leur rang sur le podium. Un accompagnement qui leur permettra d'exécuter leurs projets pour qu'ils ne restent pas lettres mortes. Ils ont également reçu chacun un ordinateur portable, un modem internet, un abonnement de 2Go.

Les sept autres candidats ayant par-

ticipé à ce programme bénéficieront d'un coaching ciblé qui portera sur des domaines clés du développement entrepreneurial. « L'accompagnement se fera grâce à des séminaires de formation sur l'auto-entrepreneuriat qui touchera le marketing, le droit des affaires, le commercial, les finances. Les start-up partenaires comme le PNUD, le programme CPA, les entreprises de formation vont, pendant trois mois, nous assister pour donner l'occasion à ces porteurs de projets de leurs don-

ner des outils pour aller à la recherche de nouveaux marchés », a indiqué Luc Missidimbazi.

Organisé par l'association Pratic avec l'appui du Pnud et du gouvernement congolais, l'initiative Talents du Congo est un programme qui vise à promouvoir les réalisations congolaises en cette période de crise sanitaire et d'établir entre les porteurs de projets et l'industrie congolaise, des partenariats pérennes par mentorat des industriels. Le programme permet en effet de challenger la jeunesse congolaise, de détecter des

talents, de permettre aux lauréats d'acquérir des expériences professionnelles grâce à la mise en œuvre de leur projet et enfin de donner l'opportunité à ces jeunes de trouver des partenaires.

Par ailleurs, l'initiative est également un levier pour contribuer au développement du pays afin d'apporter des solutions innovantes aux problèmes qui minent l'épanouissement de la société et d'investissements public et privé.

Pour Emma N'gouan-Anoh, représentante adjointe du Pnud au Congo, le but à travers ce programme est d'accompagner certains talents à mieux porter leurs projets à travers le coaching, le leadership et la formation. « J'espère que cette initiative va aider à accroître leur potentiel et à faire un peu plus sur leur projet d'avenir », a-t-elle lancé. Poursuivant que « notre ambition en accompagnant cette initiative est de renforcer la visibilité et de mettre en lumière les talents des jeunes congolais et congolaises. »

Pour sa part, Léon juste Ibombo, ministre des Postes et des Télécommunications, s'est réjoui de cette initiative qui favorisera l'innovation et l'autonomisation des jeunes du Congo.

Gloria Imelda Lossele



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET AMI N°02/2020/MEPSA/PRAASED-UCP pour la présélection de prestataires/imprimeries du PRAASED

### 1.Contexte

Le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED) lance le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) en vue de la constitution de sa liste des prestataires/imprimeries, sélectionnés sur la base de leurs capacités et aptitudes à fournir des services de qualité.

La liste établie servira de base pour les demandes de cotation et de prix à compétition restreinte.

### 2.Domains d'activités :

Les activités à réaliser dans le cadre du présent Avis à Manifestation d'Intérêt concernent le domaine de :

-Réalisation de travaux d'imprimerie et de reprographie des documents éducatifs et divers.

### 3.Constitution du dossier

Le dossier de l'AMI du prestataire/imprimerie doit comporter les renseignements ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Le dossier administratif et fiscal de la structure (RCCM, RC, SCIEN/SCIET, Patente de l'année en cours, NIU, certificat de moralité fiscale...);
- Les références techniques de l'entreprise dans le domaine concerné (présentation générale, l'activité de base, les activités secondaires éventuelles);
- Les moyens techniques (Equipement, instruments et outils d'impression et de reliure, moyens de livraison, fourniture d'énergie...) avec photos, y compris celles de l'emplacement (situation géographique) et preuves de propriété ou divers contrats de location ;

- Les moyens humains (agents technique et administratif) ;
- Les attestations des références fournies par les clients, avec adresses, numéro de téléphone, adresses physique et électronique ;
- Les stocks de fourniture de bureau pour les dits travaux (photos) et preuves de commandes en cours pour les trois prochains mois ;
- Les références bancaires et capacités financières délivrées par une banque.

**N.B :** Veuillez prendre le soin de joindre dans votre dossier toutes les informations demandées.

### 4.Attribution

Les prestataires/imprimeries retenus à l'issue de la présélection seront agréés pour répondre aux différentes consultations lancées par le PRAASED et recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner, accompagnée d'un dossier d'appel d'offres restreint.

La sélection se fera en conformité avec les procédures de la Banque Mondiale en matière de passation de marchés.

Le ou les prestataires/imprimeries retenu(s) dans le domaine à l'issue des consultations restreintes signeront un contrat avec le PRAASED.

### 5.Informations complémentaires

Le PRAASED peut toutefois être amené à demander

des informations complémentaires ; des visites de sites peuvent être effectuées.

Les prestataires/imprimeries intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires à l'adresse ci-après :

### 6.Dépôt des dossiers

Les manifestations écrites doivent être déposées sous pli fermé avec la mention « AMI pour la présélection des prestataires/imprimeries du PRAASED » au plus tard le 06/08/2020 à 12 h 00, à l'adresse ci-après :

Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED)

Sis au n° 133 de l'Avenue Maréchal LYAUTEY, en face du CHU, à côté de l'UNESCO, Brazzaville-République du Congo

Téléphone : 06 701 74 68,

E-mail : praaseducp@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 29 juillet 2020

Le Coordonnateur du PRAASED

LE COORDONNATEUR  
Calixte KOLYARDO

## COVID-19

## Un référentiel sanitaire élaboré pour l'hôtellerie-restauration-cafés

L'Agence congolaise de normalisation et de la qualité (Aconoq) vient de mettre en place le référentiel « Ku Suek » et son label destinés à accroître les mesures sanitaires au sein des entreprises agroalimentaires. Des échanges ont débuté le 31 juillet à Brazzaville, avec les gérants des chaînes de l'hôtellerie-restauration-cafés sur l'application de ce nouveau guide.



Les participants aux échanges sur le référentiel/Adiac

D'après le directeur général de l'Aconoq, Jean Jacques Ngoko Mouyabi, le référentiel sanitaire s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus en lien avec les mesures barrières édictées par le gouvernement. « Nous avons un référentiel, c'est un guide qui nous permet de constater que le gérant a effectivement mis en place des mesures barrières et sanitaires en lien avec le référentiel. Nous sommes même allés plus loin en concevant un label censé matérialiser l'engagement de la société à respecter les mesures barrières », a-t-il indiqué.

Ce dispositif sanitaire est obli-

gatoire pour les chaînes agroalimentaires et espaces publics. Le gérant du restaurant ou du café peut alors solliciter le label avec un cahier des charges qui contient tous les critères, notamment l'organisation, l'éligibilité et les exigences sanitaires. L'affichage du label dans un restaurant, un café ou hôtel signifie que ces enseignes sont conformes au référentiel sanitaire.

Le référentiel « Ku Suek » renferme les règles d'accès au site, la manipulation des matières premières, le processus de désinfection du site et des matériels, le transport du personnel, les achats, la sous-traitance. Il y

a également la prévention et la gestion des situations d'urgence sanitaire. L'acquisition d'un label n'est pas définitive. Si l'enseigne labélisée ne se conforme pas aux exigences liées aux mesures barrières décrites dans le référentiel, l'agence peut lui retirer son label.

L'un des sujets de la rencontre entre l'agence et les gérants de l'hôtellerie-restauration-cafés concerne les tarifs à payer. La réussite de cette initiative dépendra en partie de l'accord entre l'Aconoq et les chaînes de l'hôtellerie-restauration-cafés durement affectées par la crise sanitaire du coronavirus.

**Fiacre Kombo**

## Les structures de recherche dotées du matériel de détection du virus

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a mis à disposition des établissements sous tutelle, des équipements destinés à renforcer leurs capacités techniques et opérationnelles dans la lutte contre la Covid-19.



Remise du matériel aux structures de recherche

Il s'agit des Instituts de recherche en sciences de la santé (IRSSA), en sciences exactes et naturelles (IRSEN) et la Fondation congolaise pour la recherche médicale (FCRM) que dirige le Pr Francine Ntoumi, qui ont reçu le matériel provenant de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Ce matériel est composé de poudre stérilisante chimique, boîtes poubelles recyclables pour faciliter la gestion des déchets biomédicaux qui ont un impact négatif sur l'environnement, gants, cryotubes, équipements de protection individuelle. « Je tiens à ce que les établissements publics travaillent en franche collaboration avec les structures privées de recherche. Aujourd'hui, c'est la FCRM, nous avons encore d'autres dans le pays. Il faut éviter de faire que nous ne travaillions que sur le prisme de Brazzaville mais de la République tout entière », a indiqué le ministre Coussoud-Mavoungou s'adressant aux responsables des structures de recherche. Le Pr Francine Ntoumi s'est réjoui de l'assistance du ministère en charge de la Recherche scientifique. « Nous utilisons beaucoup de réactifs, de consommables pour répondre aux besoins de dépistage à grande échelle du pays. Donc, ce nouvel équipement nous permettra de mieux travailler », a-t-elle déclaré.

Pour sa part, le directeur du patrimoine et de l'équipement, Ghislain Nsimba, représentant la directrice générale de l'IRSSA s'est engagé à utiliser ces équipements à bon escient, afin d'améliorer la qualité du travail dans les laboratoires.

**Rominique Makaya**

## SÉNAT

## La commission économie et finances lance son portail Web

Le site internet [www.ecofin.senat.cg](http://www.ecofin.senat.cg) a été lancé le 29 juillet à Brazzaville. C'est une fenêtre électronique à travers laquelle la commission économie et finances du Sénat publie ses activités afin de permettre au grand public de consulter et s'informer en temps réel.

Le portail électronique de la commission économie et finances du Sénat a été développé par une société privée, à travers le Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp), financé par la Banque mondiale. Il est mis au point pour permettre à la commission économie et finances de vulgariser ses activités parlementaires.

Sur cette page, on y trouvera affichés les enquêtes parlementaires, les rapports de commission et toutes autres activités réalisées par cette commission. Ce site internet est créé en vue d'adapter cette structure aux lois sur la transparence dans la gestion des affaires publiques, mais aussi de permettre aux chercheurs de s'informer en temps voulu sur les grands dossiers économiques traités par la chambre haute du parlement.



Vue des membres de la commission économie et finances lors du lancement du site internet/Photo Adiac

**« En ouvrant ce portail web, la commission économie et finances entend ouvrir son action dans cet univers technologique à travers quatre objectifs. Il s'agit d'arrimer son administration à la modernité ; informer le public sur les activités de la commission ; publier les rapports de ses travaux et susciter un état de veille des sénateurs au langage informatique »**

Pour le président de cette commission, cette fenêtre électronique est développée pour quatre objectifs fondamentaux. « En ouvrant ce portail web, la commission économie et finances entend ouvrir son action dans cet univers technologique à travers quatre objectifs. Il s'agit d'arrimer son administration à la modernité ; informer le public sur les activités de la commission ; publier les rapports de ses travaux et susciter un état de veille des sénateurs au langage informatique », a précisé Jean-Marie Epouma. Donnant les caractéristiques techniques de ce site internet, le consultant qui a assuré son installation, Aymar Roger Andely, a fait savoir que ce portail web est conçu selon les normes internationales, en ce qui concerne la sécurisation des données.

**Firmin Oyé**

## GENRE

## Le pourcentage des femmes au gouvernement est passé de 5,9% à 20,58%

Depuis la nomination de la première femme ministre en 1975, le nombre de femmes au gouvernement est progressivement passé à 2 en 1993 ; à 3 de 1995 à 1997 ; 5 de 2002 à 2010 ; 8 en 2016 et 7 actuellement, a fait savoir la ministre en charge de la Promotion de la femme, Jacqueline Lydia Mikolo, lors de la célébration de la Journée de la femme africaine le 31 juillet.

Les résultats du combat d'accèsion de la femme au pouvoir politique restent mitigés étant donné que la participation politique des femmes ne se traduit pas de manière durable, a fait constater la ministre en charge de la Promotion de la femme. « *La présence de la femme au gouvernement est passée de 5,9% à 20,58% de 1975 à 2020 soit 45 ans* », a-t-elle fait savoir. La célébration de la Journée de la femme africaine, selon Jacqueline Lydia Mikolo, est donc une occasion d'exhortation en appelant les africaines à investir dans l'éducation des filles en veillant sur leur orientation vers des créneaux porteurs et à lutter sans faille contre tout ce qui constitue un frein à la jouissance de leurs droits et libertés.

Dans ce contexte pandémique mondial, les axes de réflexion, dans le cadre de la Journée de la femme africaine ont pris en compte cette réalité sanitaire et ses conséquences. Il s'agit notamment de « *L'unité dans la diversité : lutte contre le racisme et la pandémie de Covid-19 à travers l'autonomisation des femmes* ». Aussi :



La ministre en charge de la Promotion de la femme donnant lecture de la déclaration du gouvernement

« *La contribution de la femme africaine à la gestion de la pandémie à coronavirus* ». Selon Jacqueline Lydia Mikolo, dans le contexte pandémique lié à la Covid-19, les inégalités et discriminations de groupes vulnérables se sont accentuées. Le respect de la dignité, de l'égalité, et la solidarité doivent alors être les valeurs cardinales.

En dépit de quelques obstacles qui subsistent dans la lutte pour la

promotion des droits de la femme, son émergence en Afrique se poursuit, a fait constater la ministre. « *De plus en plus de gouvernements sont conscients du fait que l'Afrique ne peut pas se développer sans l'apport des femmes* », a indiqué la ministre en charge du genre en appelant au renforcement des capacités de la femme à agir et à se faire entendre.

Rominique Makaya

## CEUVRES SOCIALES

## La fondation Harris Oyo va réfectionner le centre de santé intégré Jane Vialle

Le président d'honneur de l'organisation caritative, Romi Oyo, également, député de la troisième circonscription électorale de Ouendzé, 5<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville, a lancé le 31 juillet à Brazzaville, les travaux de réhabilitation du centre de santé intégré (CSI), Jane Vialle, qui bénéficiera d'un centre d'accouchement.

Le centre sanitaire est doté de plusieurs bâtiments vieux de plus de quatre décennies. Ainsi donc, l'initiative de la fondation consiste à remettre en état ces bâtiments afin de donner plus de dynamisme au personnel soignant.

Dans ce centre sanitaire, se réaliseront des travaux de génie civil, l'installation d'appareils neufs et une probabilité de renforcer le plateau technique pour l'amélioration de la qualité des soins.

« *Les bâtiments vétustes devenus non fonctionnels retrouveront leur fonction au terme de leur réhabilitation par la fondation qui a entendu notre cri de cœur. La joie de la population et du personnel de santé est de voir leur centre être réhabilité et bénéficier d'un centre d'accouchement* », a indiqué le docteur Léa Bertille Samba, médecin chef du district sanitaire de Ouendzé.

En prélude à l'amorce des travaux de réhabilitation, un état des lieux dudit centre de santé intégré avait été réalisé par les experts, relevant plusieurs dysfonctionnements dont l'augmentation du taux de mortalité et la perte de crédibilité.

La directrice de la fondation Harris Oyo, Cecilia Oyo, a pour sa part relevé que les actions philanthropiques et communautaires sont au cœur de leur organisation



Geste symbolique du lancement des travaux du Centre de santé intégré Jane Vialle/Adiac

caritative. « *Une fois ces travaux achevés, le couple mère enfant bénéficiera des soins de qualité. Nous lançons un appel aux partenaires sociaux pour nous soutenir tout au long de l'exécution de ce projet communautaire* », a-t-elle indiqué.

L'initiative de la fondation a soulagé certaines organisations sociales et autorités locales du cinquième arrondissement. « *Ce centre sera réhabilité et l'entité bénéficiera d'un package minimum d'activités élargies. Cela nous soulage car le taux d'accueil des malades est important et nous n'avons que deux centres de santé dans cet arrondissement* », a signifié Antoine Gampika, chef du quartier 55.

Par ailleurs, le président du comité de santé du quartier Jane vialle,

Felix Massamba, a émis le souhait de voir agrandir ce centre de santé pour lequel les parcelles environnantes avaient été expropriées par le président Marien Ngouabi.

Signalons que Ouendzé est le cinquième arrondissement de Brazzaville. Il est situé dans la partie Nord de la ville de Brazzaville et doté d'une population très concentrée, entre les arrondissements quatre (Moungali), trois (Poto-Poto) et six (Talangai). On y trouve notamment les quartiers de Mpila (à cheval sur les arrondissements cinq et six), Texaco La Tsiémé (également à cheval sur les deux arrondissements précédemment cités). Il est traversé en partie par la rivière Madukutsékélé qui la sépare, à certains endroits, de l'arrondissement quatre.

Fortuné Ibara

## TRIBUNE LIBRE

## M'Vouti va servir de cadre pour abriter en 2021 un colloque sur la création du premier cluster agro-industriel sur la filière banane au Congo

Après l'installation en 2015 des panneaux solaires avec l'appui de la Fondation EDF en France dans le village de les Saras qui éclairent actuellement le centre de santé intégré, le marché, et l'école, l'association Aficada reconnue d'utilité publique depuis juin 2019 au Congo œuvre dans l'éducation, la formation, le développement durable, la protection de l'environnement, la biodiversité, et la transition alimentaire. Elle prépare l'organisation en juillet 2021 d'un colloque, avec l'appui d'une agence de communication en France, sur la réduction de la pauvreté en milieu rural et la sécurité alimentaire dont le thème sera : L'organisation de la filière banane : Retour d'expériences sur la coopérative bananière du Mayombe (Cobama).

Cette activité réunira les acteurs publics et privés impliqués dans la chaîne de valeur de la banane pour réfléchir sur la création de la filière banane, retenue comme produit de base dans le PND 2018-2022. Pour préparer cet événement, nous venons de mettre en place un point focal à les Saras. Nous attendons environ 100 participants.

Ce projet pourrait concerner également les partenaires intervenant dans la chaîne de la sécurité alimentaire, notamment l'AFD, l'Union européenne, le PAM et la FAO.

Nous voulons ressusciter les fondations de la Coopérative Bananière du Mayombe (Cobama) en 1965 qui ont fait le bonheur des populations de cette sous-préfecture. Il s'agit maintenant de valoriser les grandes terres disponibles dans la zone du Mayombe par la culture de bananes en relançant les activités de cette coopérative, afin d'augmenter la production agricole, créer les emplois des jeunes et ainsi réduire la pauvreté en milieu rural, tout en assurant la sécurité alimentaire.

Notre objectif est d'accompagner les actions du gouvernement du Congo dans la mise en œuvre de la stratégie de diversification de l'économie qui assurera la souveraineté et la sécurité alimentaires du pays, et, permettra l'atteinte des résultats qui confèrent la création des grappes d'activités pour développer la filière Banane-bio et son corollaire, l'augmentation de la production agricole.

Conçu selon l'approche des districts industriels italiens, ce colloque offre l'opportunité aux professionnels du secteur agricole d'analyser les fondements de l'émergence et le développement d'une stratégie de diversification économique de la filière banane autour des facteurs naturels comme l'abondance et la fertilité des terres et une main-d'œuvre disponible et volontaire. Cette action s'inscrit dans la perspective de limiter les conséquences de la crise de la pandémie du Covid-19. Elle donnera aux populations les opportunités de produire davantage et de trouver des débouchés sur les marchés extérieurs. Cet événement se déroulera sur deux sites : M'Vouti et les Saras pour la visite des plantations de bananes. La phase de sensibilisation des autorités nationales et locales vient de commencer.

Pour toute information, écrivez par e-mail : [aficada@gmail.com](mailto:aficada@gmail.com).

Par Jean Kernaïse Mavoungou, président de l'association Aficada

## ART D'ORPHÉE

## Kelly Zul rêve de devenir une icône de la musique congolaise

En séjour à Brazzaville pour la promotion de ses produits, Kelly Zul, artiste musicien congolais originaire de Pointe-Noire, a expliqué aux Dépêches de Brazzaville, sa vision musicale.

Kelly Zul est en tournée promotionnelle de ses trois singles actuellement sur le marché. Il s'agit de "Nini tindagi ga" en 2019 Dan Scott, venu de son premier film ; de "Angelu" ; et de "Mona Lisa" le tout dernier qui vient d'être mis sur le marché. Ces trois singles sont disponibles sur toutes les plateformes de téléchargement et sur les chaînes de télévisions nationales. Ils précèdent le maxi single de sept titres intitulé « Bolingo » dont la sortie est prévue en fin d'année.

De son vrai nom Cardi Babingui Pipene, Kelly Zul pour les mélomanes, est passionné par la musique de tous les horizons dès son jeune âge. Ce jeune artiste de vingt-quatre ans (né en mars 1996), pratique du Zul style, un mélange de rumba, ndombolo, et de la musique urbaine.

Kelly Zul commence la musique en 2014, après sa satisfaction au baccalauréat. Il est influencé par les clips américaines et nigérianes, d'où lui est venu le déclin musical avec l'album « Game over » de la star nigériane P. Square, et surtout de

son clip « Do me ». De l'interprétation des titres en anglais, il s'est mis au fil de temps à écrire ses propres textes. Il intègre le groupe NGI lors de ses premiers instants à l'université, puis le groupe BR Squad (une entité reliée au collectif Nouvel ordre musical de l'artiste Mixton).

Après plusieurs années à vibrer aux rythmes de ses idoles, Kelly emprunte le chemin des studios. Pour sa première expérience, il enregistre un morceau Rap intitulé "Men of the year". Encouragé et surtout plébiscité par son entourage, il décide de continuer sur cette voie. En 2018, il est officiellement le nouvel artiste de Dan Scott. Comme baptême du feu, son producteur lui confie la tâche d'interpréter la bande originale de son tout premier film "Trouble" (en 2019). Ce morceau tintée d'une emprunte afropop, portera le titre "Nini etindaki ngai".

Son aventure dans BR Squad le lie d'amitié avec deux autres chanteurs avec lesquels ils formeront le trio « Theboyz » d'où l'enregistrement de plusieurs

**Kelly Zul**  
monalisa  
**MEDIA TOUR**

- VEN. 10 JUILLET SUR AFRIBUZZ MEDIA DANS FACE A TA CAM 18H00
- SAM. 11 JUILLET SUR PONTON FM AVEC NINO KALI DANS MOOV WEEK-END 07H-08H
- 20H00 INSTAGRAM LIVE AVEC MISS LINA @LINA.LAURENA
- LUN. 13 JUILLET SUR NTI AVEC SAUREL SANADINA 08H-10H
- MARDI 14 JUILLET SUR PONTON FM AVEC DE SAINTE THÉRÈSE DANS VOLT-FACE 11H00
- JEUDI 16 JUILLET SUR MCRTV-NF AVEC CLAUDE KASSA DANS PASSAGE OBLIGÉ 15H00
- SAM. 18 JUILLET ZOOM SUR KELLY ZUL SUR LA PAGE ZUA NGA BIEN NEWS
- LUNDI 20 JUILLET NZOLELE TV TOUT SUR KELLY ZUL 17H00

KELLY ZUL

singles comme BAD Girl et Like I DO signés sous l'étendard Nouvel ordre musical et réalisés (clips) par Dan Scott. « Aujourd'hui, j'ai une très grande équipe SM Studio qui se bat pour ma promotion. Je suis certain que d'ici à quelques mois ou quelques années, le

nom de Kelly Zul sera prononcé dans toutes les bouches sur les plans national et international. Je veux d'une musique originale, faire la fierté du Congo et devenir une icône de la musique congolaise sur tous les plans », a déclaré l'artiste.

Certes, Kelly Zul s'est inspiré

de l'influence américaine et nigériane, mais pour le moment il fait recours à la racine des deux Congo, en écoutant les artistes comme Gathos Beevans, feux Madilu Système et Rapha Bounzeki ... Fier de son Zul style, Kelly veut conquérir l'international. « Sur Pointe-Noire les choses se passent bien. Je ne passe plus inaperçu. Aujourd'hui je suis compté parmi les artistes phares de ma ville. Je suis en train de me battre pour que le nom de Kelly Zul puisse s'étendre partout en international. »

La qualité musicale et artistique de Kelly Zul est appréciée aussi par la star de la chanson américaine Keri Hilson. « Je veux juste te féliciter et toute ton équipe pour ta chanson Mona Lisa... Ce n'est pas un hasard, le don que tu as, utilise-le comme tu peux. N'arrête pas, peu importe le nombre de personnes qui te suivent. Tout ce que tu as à faire, c'est de te servir de ta musique pour soi-gner les gens », a déclaré la star américaine.

Bruno Okokana

## FOOTBALL

## La Caf adopte la règle exceptionnelle de cinq remplacements

La Confédération africaine de football (Caf) a, dans une correspondance adressée aux associations nationales affiliées, décidé d'appliquer la règle exceptionnelle des cinq remplacements au cours de ses compétitions.

La Fédération internationale de football association (Fifa) a testé cette mesure durant la période de reprise des compétitions après le confinement pour protéger la santé des joueurs. La Fifa l'a autorisé provisoirement le 8 mai dernier afin de permettre aux équipes de faire tourner leur effectif pendant l'enchaînement des matches que chacune d'elle disputait tous les 72 heures. Le 15 juillet, elle a prolongé la mesure jusqu'à la fin de la saison prochaine, c'est-à-dire, 2020-2021 tout en précisant que les différentes instances étaient libres d'appliquer ou non cet amendement dans leurs compétitions.

La Caf qui s'apprête à finir ses compétitions interclubs notamment la Ligue des champions et la coupe de la confédération sous le format « Final 4 » a répondu favorablement comme en témoigne le contenu de la correspondance adressée à ses membres. En dehors des règlements déjà connus pour les matches qui se jouent en élimination directe, elle a instauré la nouvelle règle des remplacements des joueurs.

« Il sera fait application de la règle exceptionnelle des cinq remplacements adoptée par la Fifa durant la période de la pandémie pour le reste des matches de la saison 2019-2020.



Chaque équipe sera autorisée à utiliser un maximum de cinq remplacements », a fait observer la Caf aux fédérations affiliées. Pour éviter de perturber le cours du match, a-t-elle précisé, chaque équipe aura trois opportunités de procéder à des remplacements pendant le match, en outre ces remplacements pourront être effectués à la mi-temps. « Si les deux équipes effectuent un remplacement en même temps, il sera considéré qu'elles utilisent chacune l'une de leur trois opportunités de remplacements. Les rempla-

tements et les opportunités de remplacements non utilisés seront reportés à la prolongation », a indiqué la CAF. Elle précise par ailleurs que la règle des cinq remplacements sera appliquée jusqu'à la fin de la saison 2020-2021.

#### Le calendrier des éliminatoires de la Coupe du monde et la suite des éliminatoires CAN pas encore dévoilé

Outre les compétitions interclubs, la Caf débutera l'année prochaine par l'organisation du championnat d'Afrique des na-

tions en janvier. Les poules issues du tirage au sort effectué le 17 février au Cameroun sont maintenues alors que le calendrier des matches sera mis à jour pour être communiqué en temps opportun, a-t-elle assuré. La Caf s'est également engagée à reprogrammer les quatre journées des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations, décalée en 2022. Les sélections connaîtront les dates de la reprise des éliminatoires prochainement. Sur les éliminatoires de la coupe du monde zone Afrique, la Caf a souligné qu'après concertation avec la Fifa sur la distribution des fenêtres internationales entre les matches éliminatoires de la CAN Total Cameroun et la coupe du monde Qatar 2022, le calendrier sera communiqué aux associations membres.

CAN U20 et U-17, les qualifications se disputeront par zones. Le maintien par la Fifa de la date de la Coupe du monde des moins de 20 ans en mai 2021, a obligé la Caf a organisé la CAN de la catégorie entre février et mars en Mauritanie soit trois mois avant la coupe du monde. La coupe du monde des moins de 17 ans étant quant à elle prévue en octobre 2021, la Caf a proposé au Maroc, pays hôte, de repousser la phase finale jusqu'au mois de juillet. Elle a prévu d'organiser une réunion entre la commission

d'organisation des compétitions des jeunes et Unions zonales afin de finaliser les conditions des tournois zonaux qualificatifs aux phases finales des deux compétitions.

#### Le parcours des dames déjà tracé

Chez les dames, le calendrier des éliminatoires de la coupe du monde des moins de 20 ans qui se disputera du 20 janvier au 6 février 2021 a été dévoilé. Les matches aller du premier tour se jouent les 3, 4 et 5 septembre et les retours les 10, 11 et 12 du même mois. Le Congo affronte dans ce tour le Gabon. Le vainqueur de la double confrontation sera qualifié pour le second tour dont les rencontres aller sont fixées les 1er, 2 et 3 octobre et le retour une semaine après (8, 9 et 10 octobre). Le dernier tour au terme duquel seront sélectionnées les sélections africaines qualifiées pour la phase finale est prévu les 5, 6 et 7 novembre pour l'aller et les 12, 13 et 14 novembre pour le retour. La Caf a fixé la période du 30, 31 octobre et 1er novembre 2020 pour les matches aller des éliminatoires de la coupe du monde féminine des moins de 17 ans. Les qualifiées à la phase finale prévue du 17 février au 7 mars 2021 seront connues les 19, 20 et 21 novembre.

James Golden Eloué

## LIVE SLAM

## Confinés mais sur scène !

L'artiste slameuse, Mwasi Moyindo, a récemment livré un spectacle en direct sur la page Facebook des éditions+ avec comme invité Yaya Onka, artiste évoluant également dans le slam à Brazzaville. Une initiative permettant au public de continuer à savourer des shows de slam en dépit des restrictions visant à lutter contre la pandémie de Covid-19 au Congo.

C'est dans un style décontracté et convivial que Mwasi Moyindo, en compagnie de Yaya Onka, tous deux slameurs, ont livré le spectacle live qui a duré une trentaine de minutes. Au menu de leur rencontre poétique et soyeuse : amour, justice, espoir, identité, souvenir, existence, préservation de la diversité et de l'équilibre écologique, patrie, etc.

Ils ont les mots, ils brûlent de passion et veulent instruire, divertir et aussi éveiller à travers le slam. Au rythme du tam-tam et de la guitare, on oublie le temps qui passe avec ces jeunes slameurs. « Madame la justice, merci de m'accorder cette audience. Il fallait que ma voie retentisse. Je peine à m'adresser à ce parloir car vêtu d'une cape en soie, c'est une autre moi dans le miroir, sans âme ni confiance en soi. Si je puis me permettre madame, je suis outrée d'apprendre qu'un dipsomane aurait eu plus de chance que moi... », a déclamé Mwasi Moyindo, au début du show en live.

Ce texte est un cri de cœur face aux mépris et injustices qui sévissent dans la société à cause des choix de chacun, des choix voulus ou non : couleur de peau, langue, genre, religion... Pour sa part,



Yaya Onka a déclamé deux textes en solo et un en duo avec Mwasi Moyindo, une sorte de déclaration amoureuse d'un homme à l'endroit de sa dulcinée.

Au terme du spectacle, les deux artistes ont remercié l'initiateur du rendez-vous que le public qui ne cesse de les soutenir. Pour les internautes ayant suivi le live en direct ou en différé, ce fut un beau moment de détente riche en couleur où se mêlaient harmonieusement la poésie, le chant et quelques petits pas de danse.

« Ce n'est pas toujours évident, mais nous apprenons à vivre avec le coronavirus. Ainsi, tant que les alternatives pour promouvoir et faire vivre l'art et la

Des slameurs congolais lors du live Adiac culture existeront, nos artistes seront toujours là pour nous divertir. Bravo, pour cette initiative », a évoqué un internaute.

Notons que ce n'est pas pour la première fois que Mwasi Moyindo tient un live sur la page Facebook, des éditions+, qui accompagnent la jeune artiste depuis quelques années. Avec l'interdiction des spectacles et des rassemblements de plus de cinquante personnes, imposée pour lutter contre la pandémie de Covid-19, la jeune slameuse trouve en cette initiative une occasion de continuer à vivre sa passion pour cet art. Aussi, cela lui permet de maintenir le contact avec son public, quoiqu'à distance.

Merveille Atipo

## VIENT DE PARAÎTRE

## « Le temps suspendu » de Valérie Sana

Paru le 21 juillet 2020 en France aux éditions L'Harmattan, cet ouvrage de soixante-six pages est une nouvelle fantastique autour d'un poème universel.

Construit autour d'un poème original traduit en quatorze langues, le récit de ces aventures extraordinaires mène à se poser quelques questions, et si possible à répondre à celles de son auteur.

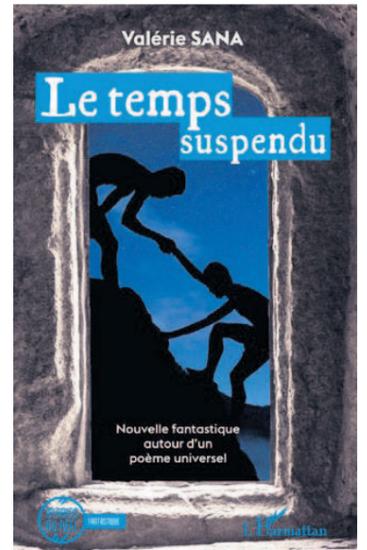
« Le temps suspendu nouvelle fantastique autour d'un poème universel » retrace l'histoire de trois personnages susceptibles de plonger les lecteurs dans les méandres de l'infini. Dans cet ouvrage comme l'indique la quatrième de couverture, il s'agit en fait de Alban qui aime la magie. Il aime sa maman aussi. Marion ne croit pas en ces pratiques. Elle aime tout simplement sans magie.

Wûmunu, lui, connaît la magie. Son nom signifie souffle de vie. Être visible ou invisible, il a sa part dans leurs deux vies. Mais lorsque Marion vient à lui, tout l'univers réagit.

« Des univers qui nous entourent, Large est celui des espérances, Plus encore ceux des longs détours, Qui nous guident à l'ultime danse, Quel sacrifice par amour, N'a reçu veste ou révérence, Suite à des courts ou longs discours, Pour justifier qu'il tente sa chance ? », écrit-elle dans l'avant-propos.

Née à Amboise en 1975, Valérie Sana est agent du ministère des Affaires étrangères français. Actuellement en poste à Madrid en Espagne, l'auteure franco-congolaise signe avec cette Nouvelle fantastique son troisième ouvrage en soutien aux enfants malades, réservant cette fois l'intégralité de ses droits d'auteur à la branche humanitaire de l'institut Curie qui s'engage contre les cancers de l'enfant en Afrique. Valérie Sana est auteure des romans « Rendez-moi mes amours ! » paru en 2019, et « L'envol, ou de l'union sacrée des cœurs » paru en 2018, toujours aux éditions L'Harmattan.

Bruno Okokana



Coopération Union européenne - Congo  
Assistance Technique pour la mise en œuvre des actions du Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales II (PRCCE II)



### Acquisition du matériel de laboratoire d'analyse de produits (eau, jus et boissons et autres produits agroalimentaires)

EuropeAid/140709/IH/SUP/CG

Le Gouvernement de la République du Congo représenté par l'Ordonnateur national du FED, Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande, envisage d'attribuer un marché pour la fourniture et la mise en service d'appareils de laboratoire sur deux sites pour analyser, tester, évaluer la qualité et la conformité aux normes de produits (eau, jus et boissons et autres produits agroalimentaires) au Congo financé par le 11<sup>e</sup> FED.

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu sur le lien suivant du site internet de la DG Coopération internationale et développement:

<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome&nbPubliList=15&orderby=upd&orderbyad=Desc&searchtype=RS&aofr=140709>

Il peut également être demandé à l'adresse email suivante :

[DELEGATION-CONGO-BRAZZAVILLE-TENDERS-DEVCO@eeas.europa.eu](mailto:DELEGATION-CONGO-BRAZZAVILLE-TENDERS-DEVCO@eeas.europa.eu)

La date limite de soumission des offres est fixée au plus tard le **08/10/2020 à 16H00 (heure de Brazzaville)**.

Les éventuelles informations complémentaires ou éclaircissements/questions seront publiés sur le site internet de la DG Coopération internationale et développement sur le lien ci-dessus.

Restez en sécurité  
vos transactions bancaires  
depuis chez vous

Wizkid

Leo  
UBA  
Africa

UBA  
United Bank for Africa

new york  
London  
Paris

ubagroup.com | Email: info@ubagroup.com | Africa's global bank

## RISQUES SPORTIFS

# Une assurance obligatoire pour protéger les pratiquants

Le Sénat a adopté, au cours d'une séance plénière organisée le 31 juillet à Brazzaville, la loi portant institution de l'assurance obligatoire des risques sportifs.

Le projet de loi portant institution de l'assurance obligatoire des risques sportifs est initié conformément aux dispositions du Code des assurances des Etats membres de la Conférence internationale des marchés des assurances. Il est à retenir que la pratique sportive expose les sportifs à des risques corporels qui sont pour la plupart couverts par des contrats d'assurance classiques et spécifiques.

La présente loi, a expliqué la commission, comble un vide juridique, parce que ce type d'assurance n'a jamais été mis en œuvre au Congo; mais elle devrait surtout contribuer à rassurer les sportifs licenciés membres des associations et des clubs sur la

prise en charge multiforme en cas de dommages corporels.

Elle définit, à cet effet, la nature des risques, les obligations de l'Etat et des fédérations, des associations et des clubs sportifs en matière de prise en charge des sportifs ayant subi des dommages corporels, en prenant en compte à la fois les différents régimes de couverture des risques que les sanctions.

Interrogé sur l'intérêt de la loi, le ministre des Sports et de l'éduca-

tion physique, Hugues Nguélon-délé, a indiqué que pour les professionnels, il y a une nécessité légitime et réelle d'en connaître les contours. Cependant, a-t-il insisté, les sportifs congolais ne disposaient jusque-là d'aucune garantie en la matière.

Quant aux contrats d'assurance classiques et spécifiques existants, le ministre a signifié qu'il en existe trois sortes au Congo. Une classique et deux spécifiques. Le contrat d'assurance classique

concerne l'assurance responsabilité civile. Cette assurance garantit les conséquences pécuniaires encourues par l'assuré lorsque celui-ci cause un dommage matériel ou corporel à autrui, que ce soit par lui-même ou par les tiers dont il est responsable.

Quant aux contrats d'assurance spécifiques, il s'agit de l'assurance corporelle des joueurs. C'est une garantie corporelle à la charge d'un organisme assureur d'indemniser ou d'assister l'assuré,

victime d'un accident corporel ou d'une maladie professionnelle.

L'assurance des clubs sportifs, a-t-il poursuivi, est une autre forme d'assurance responsabilité civile qui contraint un club sportif à être assuré; alors que dans la première responsabilité civile évoquée l'assurance porte directement sur le joueur, a-t-il expliqué.

A propos de l'état des lieux des assurances dans le secteur du sport dans notre pays, Hugues Nguélon-délé a précisé : « Nous avons constaté qu'il y a une inexistence quasi-totale des souscriptions en assurance sportive due au fait que les assurances citées précédemment ne sont pas obligatoires ».

Jean-Jacques Koubemba

**« Nous avons constaté qu'il y a une inexistence quasi-totale des souscriptions en assurance sportive due au fait que les assurances citées précédemment ne sont pas obligatoires ».**

## ELECTION À LA CAF

## Ahmad Ahmad nourrit le suspense

L'actuel président de la Confédération africaine de football (CAF) ne souhaite pas encore dévoiler ses ambitions concernant la prochaine élection du bureau exécutif de la haute instance du football continental.



Ahmad Ahmad

A huit mois de l'élection, les rumeurs fusent de partout et, pour l'heure, aucune candidature officielle n'est annoncée. Lors d'un entretien, le 29 juillet avec la BBC, Ahmad Ahmad a annoncé qu'il n'a toujours pas pris de décision sur un nouveau mandat à la tête de l'instance. « Je continue de prendre conseil auprès de toutes les parties prenantes du football africain. Une fois que c'est fait, je pourrai dire si j'y vais ou non », a-t-il indiqué.

Ahmad Ahmad ne s'est toujours pas fixé sur une nouvelle candidature à la CAF. Ancien ministre malgache des Sports puis de la Pêche, le président de la CAF est présenté par certaines sources comme un homme plutôt discret mais efficace. Elu en 2017 à la tête de cette structure en battant le Camerounais Issa Hayatou, il boucle son mandat en mars 2021. « Je n'occupe pas cette fonction par ambition personnelle. Je le fais beaucoup plus par motivation collective. Et actuellement, même si j'y pense un peu, je ne veux pas trop y penser », a-t-il ajouté. Et de poursuivre : « Je préfère mettre mon énergie dans les obligations auxquelles la CAF doit faire face ces jours-ci, qui sont très urgentes. Beaucoup de choses peuvent arriver ». Né le 30 décembre 1959 à Mahajanga à Madagascar, Ahmad Ahmad est un homme politique malgache et un dirigeant du football. Il est le président de la CAF depuis le 17 mars 2017.

Rude Ngoma

## FOOTBALL-MERCATO

## Fabrice Nsakala en route pour Besiktas

Le Congolais a réalisé une saison exemplaire en régularité jusqu'à susciter l'intérêt de Besiktas, lui qui est à Alanyaspor depuis 2016, lorsqu'il quittait Anderlecht de Belgique.

Le latéral gauche international congolais Fabrice Nsakala pourrait probablement évoluer au sein de la formation turque de Besiktas. C'est la presse sportive de Turquie qui certifie cette nouvelle, selon les propos de l'entraîneur de son actuel club, Alanyaspor, après sa finale de la coupe de Turquie, perdue face à Trabzonspor par zéro but à deux. « Le contrat de Nsakala arrive à expiration. J'ai reçu des informations d'initiés. Je sais que Cissé veut partir. Il voulait aller en Angleterre entre les circuits, mais cela ne s'est pas produit. Je pense que les deux joueurs iront à Besiktas. Ils ne veulent pas perdre cette chance. J'ai une grande contribution à la constitution de cette équipe et nous avons établi un bon staff. Ce sont tous les deux de très bons



joueurs. Ce sont des joueurs à plusieurs personnages et ils veulent jouer dans une grande équipe », confie Mesut Bakhal, l'entraîneur d'Alanyaspor. L'intérêt de Besiktas d'enrôler le Congolais n'est pas du tout fortuit. L'ancien joueur de Troyes en France, passé par Anderlecht de Belgique, a réalisé une saison aboutie avec Alanyaspor, très régulier avec trente-cinq titularisations dont quatre passes décisives. Il a figuré parmi les joueurs les plus utilisés par le coach Mesut Bakhal, jouant l'intégralité des matchs d'Alanyaspor. Arrivé

en Turquie en 2016, il va se relancer, à 30 ans, prendre un peu plus de hauteur la fin de sa carrière au haut niveau, d'ici cinq ou six ans. Avec dix sélection avec les Léopards de la République démocratique du Congo, il pourra encore être utile au sélectionneur Christian Nsengi Biembe pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations et la Coupe du Congo, malgré la concurrence sur le flanc gauche de la défense avec Arthur Masuaku (Westham/Angleterre) ou encore Glody Ngonda (Dijon/France).

Martin Engimo

## Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Remplaçants en première période, Christ-Vianney Goteni et Yves Pambou sont entrés à la pause lors de la victoire de Grenoble face à Nîmes (2-0). Le milieu de terrain international a donné une passe décisive sur le deuxième but de son équipe. Randi Goteni est entré à la 60e lors du match nul de Dunkerque face à Quevilly-Rouen (1-1). Les promus en L2 son invincibles en match de préparation.

Suisse, 35e et avant-dernière journée, 2e division Le Lausanne Sport revient en Super League, après deux années de purgatoire. Une promotion validée après son carton sur le ter-



Igor Nganga, en bas à droite téléphone en main, et ses coéquipiers célèbrent leur titre de champion, synonyme de retour en première division (DR)

rain du Stade Lausanne-Ouchy (4-0). Remplaçant, Igor Nganga est entré à la 68e, alors que le score était de 3-0.

En fin de contrat à l'issue de la saison, le défenseur de 33 ans pourrait faire ses adieux au public

de la Pontaise face à Wil lors de la dernière journée. A moins que le LS lui propose une nouvelle saison pour guider le promu en première division, qu'il a fréquentée entre 2013 et 2015 (61 matches).

Camille Delourme

**INSERTION CONSTITUTIVE**

Suivant acte sous seing privé, il a été constitué une société anonyme unipersonnelle avec Administrateur Général (SAU avec AG) présentant des caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : AFRICAINE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION, en sigle AMC SAU avec AG ;

Apports : en numéraire ;

Capital social : 10.000.000 francs CFA ;

Siège social : N° 23 de l'Avenue Docteur Denis LOEMBA, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo ;

Objet : Fabrication et vente de tous types de matériaux et engins de construction ;

Commerce général, import et export ; La réalisation de toutes activités annexes et connexes liées à cet objet ; La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet similaire, connexe ou complémentaire.

Et, d'une manière générale, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets

Administrateur Général : Monsieur YANG DEQUAN

Durée : 99 ans ;

L'acte constitutif a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 28 mai 2020, sous le numéro CG-PNR-01-2020-B-00115 ;

La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro : CG-PNR-01-2020-B15-00002.

**Cabinet d'Avocats GOMES**

**INSERTION CONSTITUTIVE**

Suivant acte sous seing privé, il a été constitué une société à responsabilité limitée unipersonnelle (SARLU) présentant des caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : INFINITIUM ENERGY ;

Apports : en numéraire ;

Capital social : 1.000.000 francs CFA ;

Siège social : N° 23 de l'Avenue Docteur Denis LOEMBA, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo ;

Objet : Management et distribution des produits d'énergie solaire, vente et fabrication des panneaux solaire ; messagerie expresse nationale et internationale ; location et vente des véhicules ; import export.

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social.

Administration de la société : Monsieur DESCALZI Charles Henri ;

Durée : 99 ans ;

L'acte constitutif a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 20 février 2020, sous le numéro CG-PNR-01-2020-B-00005 ;

La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro : CG-PNR-01-2020-B12-00003.

**Cabinet d'Avocats GOMES**

**IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO**

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



**UNE LARGE GAMME DE PRODUITS**



Journaux



Chemises à rabat

Magazines



Cartes de visite



Dépliants



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

**PRESSE**

Quotidiens  
Hebdomadaires  
Mensuels  
Numéros spéciaux...

**OFFSET**

Chemises à rabat  
Magazines  
Livres  
Dépliants  
Documents administratifs  
Calendriers  
Flyers  
Affiches  
Divers

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317  
imp.bc@adlac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo

**IN MEMORIAM**

2 août 2015 – 2 août 2020



Voilà 4 ans que disparaissait notre Mère, Tante, Grand-mère, Sœur, Amie Moubélé Brigitte. En ce jour de triste mémoire, Mankouika Gloria, Moubélé Bob et Lakane Larino prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour elle. Que le seigneur dans sa miséricorde lui accorde le repos éternel et nous console à jamais.

**NÉCROLOGIE**

Les familles Koukola Jacqueline, Dibantsa Edouard et enfants ont le regret d'annoncer à tous les amis, parents et enfants le décès tragique de Dibantsa Massengo Félicien, survenu le 27 juillet 2020 au CHU de Brazzaville.

La veillée se tient au n°20, avenue Gamaba à Mfilou.

Merci de prier pour le repos de son âme.



**AVIS DE VENTE**

Deux parcelles jumelées habitées, à Poto-Poto, dans le 3<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville.

Pour de plus amples détails, appelez aux numéros Tél. 05

556 15 17 / 06 626 52 79



## HUMEUR

## Quand la photo par smartphone dérange les photographes professionnels !

« Notre métier est envahi par des amateurs », disait il y a quelques mois un jeune photographe professionnel. Ce billet d'humeur est suscité par des grincements de dents et plaintes entendus ici et là des photographes professionnels qui voient leur métier disparaître peu à peu, car ces derniers ont perdu leur audience auprès de leur clientèle à cause de la montée fulgurante de la photo par téléphone portable.

Cette photo avec le smartphone, disent les photographes professionnels, ne respecte pas les principes et qualités d'une bonne photo prise avec l'art. Pour de nombreux photographes professionnels, cette photo par téléphone portable est le plus souvent l'œuvre des amateurs.

Pire encore, le constat fait chaque jour par le commun de mortel est que les maisons de photographie professionnelle, qui dans les années 80 et 90 voire même au début de la décennie 2000, érigées ici et là dans les abords des artères des deux grandes agglomérations que sont Brazzaville et Pointe-Noire, et qui avaient créé en ce temps de l'emploi aux gens et à certaines personnalités célèbres, n'existent pratiquement plus. Ces structures ont disparu au profit de ces jeunes ambulants et amateurs photographes qui errent ici et là dans tous les espaces publics à la recherche des occasions festives et autres cérémonies afin d'avoir des clients.

A dire vrai, les organisateurs des cérémonies ont cessé d'aller vers les photographes professionnels qui ont pratiquement disparu pour la plupart car, disent-ils, le « métier n'est plus rentable ». Ainsi donc pendant des cérémonies et manifestations, tout le monde est porteur de téléphone portable ou de Smartphone et se transforme ipso facto en photographe amateur. C'est cet acte qui dérange énormément des photographes professionnels et, du coup, la photographie professionnelle est vite contournée, oubliée ou négligée. Ces photographes professionnels perdent là des occasions pour avoir de l'argent ou de la clientèle.

Oui, il y a là un problème réel d'une concurrence quelque peu banale qui ne dit pas son nom. Et cette concurrence banale a un impact regrettable sur la vie socio-professionnelle des gens qui avaient choisi le métier de la photographie. Et comme il n'y a plus d'intérêt pour les gens de s'adresser aux photographes professionnels, ces derniers multiplient timidement d'autres stratagèmes pour faire vivre leur métier en voie de disparition. Ils sont eux aussi devenus les ambulants et occupent quelquefois les vendredis et samedis les mairies d'arrondissements à la recherche eux aussi de certaines des mariages officiels pour se « partager » quelques rares clients qui ont encore de l'intérêt pour des photographes professionnels.

Il y a aussi un autre phénomène qui a vu le jour, c'est celui de la photo numérique, qui est en train de tuer à petit feu la photographie professionnelle véritable qui était l'œuvre des photographes professionnels, car vivant bel et bien de ce métier. Aujourd'hui, les « Labo » d'impression de photos sont plus remplis des jeunes amateurs qui arrivent sans cesse avec leurs clés USB ou tout autre support matériel pour sortir des photos, peu importe les qualités de celui qui les aurait faites, amateurs ou non. Et le plus souvent, ce sont l'œuvre des amateurs spécialistes des « photographies par smartphones ».

Cela étant dit, de nombreux photographes professionnels n'ont cessé de regretter le manque d'organisation depuis lors de ce corps de métier qui a beaucoup créé des emplois par le passé. Une chose est vraie, ce n'est pas parce que l'on est porteur d'un téléphone portable que l'on devient photographe. La photographie demande un certain nombre de qualités.

Il est urgent que les photographes professionnels s'arriment aux changements qui surviennent dans ce métier actuellement en recréant une « photographie à valeur ajoutée » afin de regagner la confiance auprès des clients et cela découragerait, nous en sommes sûr, des « amateurs photographes par smartphone » qui ont envahi le « domaine » des autres.

Faustin Akono

## DISTRICT DE MVOUTI

## Joseph Ndedi prend ses fonctions

Après dix sept ans de bons et loyaux services à la tête du district de Mvouti, Dieudonné Mboumba a passé le témoin à Joseph Ndedi, le nouveau sous-préfet. La passation de service a eu lieu en présence de Désiré Ondongo, secrétaire général de la Préfecture du Kouilou.

Joseph Ndedi qui a pris ses fonctions à la tête du district de Mvouti n'est pas un inconnu pour la population puisqu'il a travaillé pendant près de dix ans avec le sous-préfet sortant. « *J'exprime mes sentiments de gratitude et reconnaissance à toutes les autorités nationales et locales, notamment à Dieudonné Mboumba, qui pendant dix sept ans a œuvré inlassablement au maintien de la paix dans le district. Soyez en rassurés, je ne vous trahirais pas. Seul, je ne peux rien mais, avec l'aide de tous, nous allons travailler pour perpétuer la flamme de la paix, la*



quiétude et la stabilité », a-t-il dit après avoir signé les documents administratifs et reçu les clés des mains du secrétaire général de la Préfecture du Kouilou qui l'a

ensuite installé dans ses fonctions.

Joseph Ndedi a rendu hommage au président de la République pour le choix fait à sa modeste personne et aussi au ministre Martin Parfait Aimé Cousoud-Mavoungou pour son implication dans le maintien de la cohésion et de la paix dans le district. Conscient du travail ardu qui l'attend, il compte sur les concours et la collaboration de tous. Joseph Ndedi est enseignant de profession. Avant d'occuper ce poste, il était le directeur du CEG de Mbotta Bissongo à Pointe-Noire.

Hervé Brice Mampouya

## SANTÉ

## De nouveaux médecins pour le Congo

La cérémonie de graduation, qui vient de mettre un terme à sept ans de formation en médecine de deux cent-cinquante deux jeunes étudiants congolais à la l'Université de sciences de la médecine de havane, a eu lieu le 29 juillet en présence de l'ambassadeur du Congo à Cuba, Rosalie Kama Nyamayoua.

En attendant la cérémonie de remise de diplôme prévue dès leur retour sous-peu à Brazzaville, les deux cent cinquante-deux finalistes ont été officiellement confirmés docteur en médecine après sept



Les jeunes médecins congolais pendant la cérémonie de graduation/Adiac coopération entre le ministère de l'Enseignement supérieur du Congo et celui de Cuba. Cette formation est le fruit de la

Charlem Léa Itoua

## LITTÉRATURE

## Les écrivains rendent hommage à Georges Mavouba Sokate

Décédé le 20 juillet à Pointe-Noire, l'écrivain Georges Mavouba Sokate a été conduit à sa dernière demeure, le 29 juillet, au cimetière municipal de Vindoulou. Une cérémonie d'hommage et d'adieu lui a été dédiée par les écrivains du Congo en général et ceux du salon littéraire Jean-Baptiste-Tati-Loutard en particulier à son domicile avant sa mise en terre.

Comme par prémonition, Georges Mavouba Sokate écrivait dans son avant dernier ouvrage « Et que les ténèbres soient le poème intitulé « Le jour où j'embarquerai ». Moulte fois, avant sa disparition, il a répété à ses condisciples, notamment à l'écrivain Alphonse Chardin Kala, directeur départemental du Livre et de la Lecture publique, de l'honorer avec le livre et à travers ses écritures. Ce vœu a été accom-

pli par les écrivains de Pointe-Noire, notamment Yvon Wilfried Lewa-let Mandah, Huguette Ganga Massanga, Nicole Mballa Mikolo, Chrysler Tati, Hugues Eta, Natacha Makoumbou, qui tour à tour ont déclamé et lu ses textes. Sans oublier les écrivains de Brazzaville, Huppert Laurent Malanda et Jessie Loemba. « Ce que nous retiendrons de l'écriture de Georges Mavouba Sokate qui, pendant qua-

rante ans, a fait planer son ombre sur plusieurs genres, c'est la théâtralisation de l'amour », a dit Alphonse Chardin Kala. Et d'ajouter : « La poésie de Mavouba Sokate est méditative et la femme est au centre de son œuvre. »

### Qui était Geoges Mavouba Sokate ?

Né le 2 Juillet 1949 à Brazzaville, Georges Mavouba Sokate entre dans la vie active en tant que professeur d'anglais dans plusieurs collèges et lycées du pays avant de travailler dans diverses sociétés pétrolières. Comme écrivain, il laisse une abondante œuvre littéraire.

Hervé Brice Mampouya

« La poésie de Mavouba Sokate est méditative et la femme est au centre de son œuvre. »

## PHOTOGRAPHIE

## Une opportunité pour des artistes congolais en voie de professionnalisation

En partenariat avec la mairie de Brazzaville et la délégation de l'Union européenne, l'Institut français du Congo (Ifc) organise un atelier de formation en photographie au profit de jeunes congolais. L'appel à candidatures prend fin le 14 août.

Dans le cadre des 140 ans de Brazzaville, l'Ifc offre une formation à dix jeunes photographes en voie de professionnalisation. En effet, les candidats qui espèrent bénéficier de cette opportunité doivent connaître les prérequis du métier. Animé par le photographe congolais Baudoin Mouanda du 31 août au 5 septembre, cet atelier se veut un véritable moment d'échange, de partage d'expérience, de perfectionnement et de réseautage. Au terme des six jours de formation, la restitution des travaux donnera lieu à une exposition de quarante tirages dont la cérémonie de vernissage se fera le 3 octobre, jour de l'anniversaire de Brazzaville, dans le hall de l'hôtel de ville. Cette exposition-photo sera ensuite proposée à toutes les mairies d'arrondissement de la capitale.

Peuvent participer à cette initiative tous les photographes de Brazzaville et de Pointe-Noire développant un travail artistique ou documentaire d'auteur, et ce quel que soit l'âge et le sexe. A cet effet, pour postuler chaque candidat doit fournir les éléments suivants : un curriculum vitae (CV) accompagné d'un portfolio de cinq images. Ceux-ci sont à faire parvenir aux sièges de l'Ifc de Brazzaville comme de Pointe-Noire ou à l'adresse : classproculture@gmail.com.

Agé de 39 ans seulement, et déjà vingt-quatre années de riche carrière vécu par le photographe congolais qui animera cet atelier de formation. Un parcours parsemé d'embûches et d'obstacles mais durant lequel Baudoin Mouanda a pu se faire un nom dans son pays natal, le Congo, ainsi qu'à l'international. A ce jour, l'artiste a participé à des rencontres culturelles ainsi qu'à de nombreux festivals internationaux de photographie. Ses images sont exposées et vendues dans des musées et galeries de plusieurs pays.

Merveille Atipo

## « Arles à Paris », un événement sous forme de balade pour les amateurs

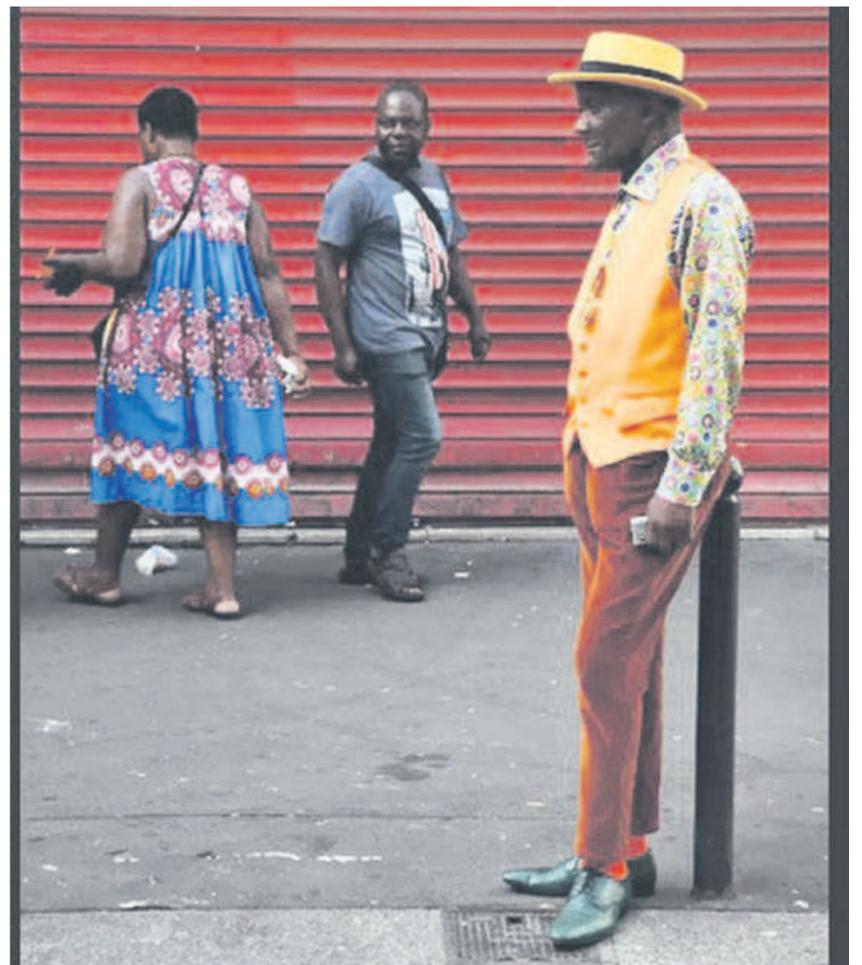
Paris vivra, cet été, une mini-réplique de la manifestation méridionale pour exposer des photographes contemporains, et notamment africains.

Cela aurait été, cette année, le cinquantième anniversaire des Rencontres d'Arles qui ont lieu chaque été. Hélas, comme de nombreux autres événements majeurs, ce festival de photographie, initialement prévu du 29 juin au 20 septembre, n'aura pas lieu en raison de la pandémie actuelle liée au Covid-19. En guise de maintien de la flamme relative à cet événement estival, « Arles à Paris », un parcours artistique se déroule dans la capitale française depuis le 18 juin et ce, jusqu'au 13 août 2020, dans de nombreux lieux artistiques.

À l'initiative d'Olivier Sultan, directeur de la galerie Art-Z dans le dixième arrondissement parisien, de nombreuses galeries ont été équipées afin de permettre d'organiser des expositions, des échanges internationaux et une déambulation pour les passionnés et amateurs de photographie, ponctuée d'une pause lecture, apéro ou dîner, dans le respect des règles de distanciation sociale en vigueur.

Pour cette exposition, la Galerie Art-Z présente douze photographes qui, loin de prétendre dévoiler une Afrique « authentique », offrent un état des lieux de leur Afrique, une somme de regards croisés à un instant T. « Ici, point d'exotisme, pas de voyeurisme, mais des regards photographiques cependant jamais vierges d'influences, tant du côté occidental que du côté africain », explique-t-on du côté de la galerie située au cœur de Paris dans le quartier de Bastille, lieu d'échanges artistiques et d'exposition autour de l'Afrique contemporaine.

Parmi les photographes dont les œuvres sont exposées figure, entre autres, le Franco-Congolais David-Pierre Fila. Son champ d'action se situe dans le quartier de Château-Rouge, dans le dix-huitième arrondissement de Paris. Réalisateur de docu-



David-Pierre Fila, « Shabanie et Jah Bruno », 2019. Crédit photo : Galerie ART-Z

mentaires, photographe de mode dans les années 1980, puis au sein de l'agence Gamma, il a quitté la capitale pour s'installer à Bangui et, plus tard, à Dakar. Lassé des guerres du continent et de ses cohortes de populations déplacées, il revient à son art grâce aux conseils prodigués par son ami

et représentant notoire de la photographie africaine contemporaine, Samuel Fosso. Ses clichés se concentrent aujourd'hui, entre autres, sur les représentants de la Société des ambassadeurs et des personnes élégantes.

Marie Alfred Ngoma

## RÉFLEXION

## La nouvelle équation américaine

Que les jours de Donald Trump à la Maison-Blanche, autrement dit à la tête de la première puissance mondiale que sont les Etats-Unis d'Amérique, ne font plus guère de doute. Englué dans le fossé qu'il a lui-même creusé en sous-estimant les dégâts humains du coronavirus, confronté à la récession économique que cette pandémie a provoquée dans tous les Etats de l'Union, subissant de plein fouet la chute du dollar sur les marchés mondiaux qui en a résulté, prenant des décisions pour le moins discutables telles que la montée des tensions en Mer de Chine du sud et la fragilisation de l'Alliance atlantique qui affecte durement l'Europe, le successeur de Barack Obama paiera probablement au prix fort les erreurs médicales, économiques, financières, diplomatiques, stratégiques qu'il n'a pas

cessé de commettre tout au long de son mandat.

Tout bien pesé c'est probablement ce même diagnostic qui le conduit aujourd'hui à tenter de repousser l'élection présidentielle qui doit se tenir début novembre sur toute l'étendue des Etats-Unis, un scrutin que les sondages d'opinion réalisés ces derniers temps laissent prévoir catastrophique pour le locataire actuel de la Maison-Blanche. Et, par contrecoup, très positif pour son rival démocrate, Joe Biden, qui fut vice-président durant les deux mandats de Barack Obama de 2008 à 2016 et qui a désormais toutes les chances d'être adoubé par la majorité des citoyens américains alors même qu'il en avait apparemment peu il y a un an.

Dans le contexte pour le moins délicat dans lequel se déroule la nouvelle campagne électorale améri-

caine, l'erreur qu'il ne faut surtout pas commettre serait de croire que les Etats-Unis perdront à bref délai la position de première puissance mondiale qu'ils occupent depuis près d'un siècle. Même s'il est probable qu'il en ira ainsi à échéance de trente ou cinquante ans en raison de son poids démographique relativement faible et par conséquent de sa puissance économique à venir très inférieure à celle de nations comme la Chine ou l'Inde, l'Amérique de Donald ou de Joe Biden est parfaitement armée, dans tous les sens du terme, pour garder sa place au sommet de la pyramide humaine dans les deux ou trois prochaines décennies.

Ce qui est certain, en revanche, c'est que l'Etat fédéral va devoir prendre mieux en compte l'évolution de la planète s'il veut conserver son influence dans la conduite des affaires mondiales. Ceci en met-

tant fin au repli sur soi que prône plus ou moins ouvertement Donald Trump, en confortant le dollar dans sa position de première monnaie de réserve, en affirmant sa présence dans les régions émergentes comme l'Afrique, en maintenant plus nettement sa puissance militaire à un niveau suffisant, en resserrant ses liens avec ses alliés européens, bref en jouant résolument la carte de l'ouverture.

Les Américains ont, en vérité, dans leurs mains toutes les cartes disponibles pour conserver un temps encore la place stratégique qu'ils occupent sur la scène planétaire depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Mais encore faut-il que leurs dirigeants comprennent mieux le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui. Et c'est bien l'enjeu du scrutin présidentiel à venir.

Jean-Paul Pigasse